

Annexe 5 Essais et leçons acquises

Annexe 5-1 Mise en œuvre des dispositions des décrets exécutifs 07-299 et 07-300
du 17 septembre 2007



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Observatoire National de l'Environnement
et du Développement Durable
O . N . E . D . D
DIRECTION GENERALE

المرصد الوطني للبيئة
و التنمية المستدامة

Réf. : 360 /DG/ONEDD

Alger, le

06 DEC 2010

Messieurs les Directeurs de laboratoires régionaux
Mesdames et Messieurs les chefs de stations de surveillance.

Objet : A/S mise en œuvre des dispositions des décrets exécutifs
07-299 et 07-300 du 17 septembre 2007.

Réf. : Lettre, n° 370/ SPM/ 10 du 28 novembre 2010 de Monsieur le Ministre.

En application des instructions de Monsieur le Ministre relatives à la mise en œuvre des dispositions des décrets exécutifs cités en objet ; J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une procédure des modalités pratiques pour l'organisation du travail dans le cadre de cette mission.

D'autre part, des séances de travail seront programmées, au courant du mois de décembre 2010 et janvier 2011 pour une meilleure maîtrise de l'organisation territoriale à mettre en place et la méthode de prise en charge de cette tâche en fonction de nos capacités matérielles et humaines.

Aussi, je vous invite à entamer d'ores et déjà, des discussions sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour accomplir cette mission dans les meilleures conditions, avec les ingénieurs de vos structures respectives et de me transmettre les comptes rendus.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, mes salutations distinguées.

Copie à :
Monsieur le Ministre à titre de compte rendu
Mademoiselle la DGEDD pour info.



المدير العام للتخطيط
تيرش طيب

Siège Social : 11, rue Mohamed TAZAIRT, Bab El-Oued - ALGER - Tél./Fax : 021 96 74 23

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Aménagement du
Territoire, et de l'Environnement



وزارة تهيئة الإقليم، و البيئة

LE MINISTRE

الوزير

Réf. : 370/SPM/10

Alger, le 28 NOV 2010

A Mesdames et Messieurs :

- La Directrice Générale de l'Environnement et du Développement Durable (pour suivi),
- Les Directeurs de l'Environnement de Wilayas (pour exécution),
- Le Directeur Général de l'ONEDD (pour exécution),

Objet : Mise en œuvre des dispositions des décrets exécutifs n°07-299 et 07-300 du 17 Septembre 2007.

J'ai l'honneur de vous faire partci- dessous, des dispositions que vous êtes instruits de mettre en œuvre dans le cadre de l'application des décrets exécutifs n° 07-299 et 07-300 du 17 Septembre 2007 fixant respectivement les modalités d'application de la taxe complémentaire sur la pollution atmosphérique d'origine industrielle et sur les eaux usées industrielles.

1. La charge de référence à retenir pour la détermination du coefficient multiplicateur est la charge polluante moyenne annuelle supposée uniformément diluée dans le volume moyen annuel du rejet de l'installation.

Aussi, le calcul de la charge polluante sera opéré sur la base de quatre (04) échantillons – un prélèvement par trimestre – et le débit moyen du rejet de l'installation, pour déterminer la concentration moyenne relative à chaque type de polluant, en fonction de la classification des catégories d'installation de l'annexe II du décret exécutif n° 06-141 du 19 Avril 2006 définissant les valeurs limites des rejets d'effluents liquides industriels et le décret exécutif n° 06-138 du 15 Avril 2006 réglementant l'émission dans l'atmosphère de gaz, fumées, vapeurs, particules liquides ou solides, ainsi que les conditions dans lesquelles s'exerce leur contrôle.

Le coefficient multiplicateur à appliquer sera obtenu par la moyenne pondérée des coefficients de chaque paramètre, la méthode de calcul est ci-jointe en annexe I.

2. Transmettre à l'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable (O.N.E.D.D) le cadastre actualisé des installations classées de vos wilayas respectives.
3. Saisir par écrit les responsables des installations classées de vos wilayas respectives à l'effet de se rapprocher des services de l'O.N.E.D.D pour un conventionnement des prélèvements d'échantillons et la détermination du débit de leurs rejets.

Comme cela est clairement indiqué, je tiens enfin à préciser que, la mise en application de ces dispositions permettra, en plus de la récupération de la taxe complémentaire sur la pollution et des effets induits pour la préservation de l'environnement, l'actualisation du cadastre des installations classées et l'établissement de la typologie de la pollution des zones industrielles.



Le Ministre

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
B.P. 1700 - Alger
Téléphone : 021 26 26 26 26
Fax : 021 26 26 26 26

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
Observatoire Nationale de l'Environnement et du Développement Durable
O.N.E.D.D

ANNEXE I
METHODOLOGIE DE DETERMINATION
DU
COEFFICIENT MULTIPLICATEUR

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'application des décrets exécutifs N° 07 - 299 et 07- 300 du 17 Septembre 2007.

I-Méthodologie de détermination du coefficient multiplicateur

Dans le cas présent, la problématique consiste à calculer un seul et unique coefficient (le coefficient multiplicateur pour déterminer la taxe complémentaire sur la charge polluante rejetée par une unité industrielle), pour plusieurs paramètres d'un même échantillon, mais dont la charge polluante est différente quantitativement, qualitativement et n'ayant pas toujours la même unité de mesure.

Cependant, il est clair que quelque soit le paramètre qui a la charge de pollution la plus importante, cette dernière tant qu'elle existe reste nocive pour le respectable du rejet, son environnement immédiat et parfois lointain.

Dans de pareilles conditions, calculer le coefficient multiplicateur par une moyenne arithmétique des coefficients, ou du taux de charge, de pollution de chaque paramètre serait inapproprié.

Pour avoir un coefficient multiplicateur qui soit représentatif de la charge totale rejetée, le calcul de ce dernier par une moyenne pondérée est plus indiqué.

Cette dernière est obtenue par application de la formule suivante,

$$M_p = \frac{C_1 T_1 + C_2 T_2 + \dots + C_n T_n}{C_1 + C_2 + \dots + C_n} = \frac{\sum_{i=1}^n C_i T_i}{\sum_{i=1}^n C_i}$$

Avec

M_p : moyenne pondérée.

C_i : le coefficient multiplicateur de chaque paramètre.

T_i : le taux de charge polluante de chaque paramètre.

n : le nombre de paramètres et i = 1,2,....., n.

II- Cas concret d'application

Paramètre	Unité	Résultat				Moyenne annuelle (mg/l)	Valeur limite (mg/l)	(1) Charge polluante rejetée (kg/an)	(2) Charge limite tolérée (kg/an)	Écart (1)-(2)	Taux de charge de pollution	Coefficient multiplicateur par paramètre
		Ech 1	Ech 2	Ech 3	Ech 4							
T°	C°	28	29	31	30	29,5	30	29,5	30	-	-	-
PH	-	8.5	8	9	9	08,62	6-9	08.62	6-9	-	-	-
DBO5	Mg/l	300	350	250	300	300	200	1 666	777,6	388,4	50 %	3
DCO	Ml/l	350	300	300	400	337,5	200	1 312	777,6	534,40	68,72 %	4
M.E.S	Mg/l	350	300	400	300	337,5	300	1 312	1 166,4	145,60	12,50 %	3
Huiles et graisses	Mg/l	8	8	7	6	7,25	5	28 ,20	19,44	8,76	45 %	1
Débit	l/s	0,5	0,5	6	00	0,5	-	-	-	-	-	-

Tab.1 : cas de résultats d'analyses pour une sucrerie.

Le calcul du débit moyen annuel (l/an)

On a le débit moyen annuel qui est égal à 0,5 l/s ; pour avoir le débit en l/h on multiplie $0,5 \times 3600$ ce qui donne 1800 l/h

En considérant que l'unité (sucrerie) tourne pendant 08 heures par jour, le débit devient $1800 \times 8 = 14400$ l/j, comme l'unité tourne pendant 270 jours par an alors on multiplie le résultat final par 270 pour avoir le débit moyen annuel en l/an ce qui donne 3.888.000 l/an.

Débit moyen annuel = 3.888.000 l/an.

Le calcul de la charge polluante rejetée (kg/an)

Pour la DBO₅

La moyenne annuelle de la DBO₅ égale à 300 mg/l, donc pour avoir la charge polluante rejetée on multiplie 300 mg/l par le débit moyen annuel qui est de 3.888.000 l/an ce qui donne 1.166.400.000 mg/an qui est l'équivalent de 116,6 kg/an

Le calcul de la valeur limite tolérée (kg/an)

Pour la DBO₅

La valeur limite de la DBO₅ est égale à 200 mg/l, donc pour avoir la valeur limite tolérée on multiplie 200 mg/l par le débit moyen annuel qui est de 3.888.000 l/an ce qui donne 7.776.000.00 mg/an, qui est l'équivalent de 777,6 kg/an.

Le calcul du taux de charge de pollution %

Pour la DBO₅

Pour avoir le taux de charge de pollution il faudra d'abord calculer l'écart entre la charge de pollution rejetée et la charge limite tolérée c'est-à-dire $1.166 - 777,6$ ce qui donne 388,4 kg/an ensuite, on effectue la règle de trois c'est-à-dire :

200 (valeur limite) —————→ 100 %

388,4 (écart) —————→ taux de charge de pollution

Taux de charge de pollution = $(388,4/200) \times 100 = 50 \% \in [41\%, 60\%]$

On a 50 % \in [41%, 60%] donc on attribue à la DBO₅ le coefficient 3.

En effectuant les mêmes calculs pour les autres paramètres, on aura le tableau

Le calcul du coefficient multiplicateur de l'unité

Pour avoir un seul coefficient multiplicateur qui soit représentatif de la charge de pollution totale, on calcule la moyenne pondérée. Cette dernière est obtenue par application de la formule suivante :

$$M_p = \frac{C_1 T_1 + C_2 T_2 + C_3 T_3 + C_4 T_4}{C_1 + C_2 + C_3 + C_4} = \frac{\sum_{i=1}^4 C_i T_i}{\sum_{i=1}^4 C_i}$$

M_p : moyenne pondérée.

C_i : le coefficient multiplicateur de chaque paramètre.

T_i : le taux de charge polluante de chaque paramètre.

i = 1, 2, 3, 4.

paramètres	T _i	C _i
DBO ₅	50	3
DCO	68.72	4
Huiles et graisses	45	3
M.E.S	12.5	1

$$M_p = \frac{(50*3)+(68,72*4)+(45*3)+(12,5*1)}{3+4+3+1} = 52.03 \%$$

Ce taux appartient à l'intervalle [41, 60] d'où le coefficient multiplicateur de l'unité considérée : 4.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

**OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

Détermination de la charge de pollution et coefficient multiplicateur

Dénomination unité :

Adresse :

Activité :

Catégorie d'installation :

Paramètres	Charge moyenne annuelle de pollution (1)	Charge limite tolérée selon décret 06-141 (2)	Ecart (1) – (2) (3)	Taux de charge de pollution détectée (3) / (2)	Coefficient multiplicateur Par paramètres

- Coefficient multiplicateur :

Fait à Le

Le Directeur :

12	JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE N° 63	25 Ramadhan 1428 7 octobre 2007
<p>Vu la loi n° 02-11 du 20 Chaoual 1423 correspondant au 24 décembre 2002 portant loi de finances pour 2003, notamment son article 94 ;</p>	<p>Le coefficient multiplicateur applicable à chaque établissement classé est transmis au receveur des contributions diverses de la wilaya par les services de l'environnement de la wilaya concernée.</p>	
<p>Vu la loi n° 03-10 du 19 Joumada El Oula 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable ;</p>	<p>Art. 5. — Le présent décret sera publié au <i>Journal officiel</i> de la République algérienne démocratique et populaire.</p>	
<p>Vu le décret présidentiel n° 07-172 du 18 Joumada El Oula 1428 correspondant au 4 juin 2007 portant nomination du Chef du Gouvernement ;</p>	<p>Fait à Alger, le 15 Ramadhan 1428 correspondant au 27 septembre 2007.</p>	
<p>Vu le décret présidentiel n° 07-173 du 18 Joumada El Oula 1428 correspondant au 4 juin 2007 portant nomination des membres du Gouvernement ;</p>	<p>Abdelaziz BELKHADEM.</p>	
<p>Vu le décret exécutif n° 06-141 du 20 Rabie El Aouel 1427 correspondant au 19 avril 2006 définissant les valeurs limites des rejets d'effluents liquides industriels ;</p>	<p>Décret exécutif n° 07-301 du 15 Ramadhan 1428 correspondant au 27 septembre 2007 modifiant et complétant le décret n° 80-184 du 19 juillet 1980 portant mise en place des organes de coordination des actions de protection des forêts.</p>	
<p>Vu le décret exécutif n° 06-198 du 4 Joumada El Oula 1427 correspondant au 31 mai 2006 définissant la réglementation applicable aux établissements classés pour la protection de l'environnement ;</p>	<p>Le Chef du Gouvernement,</p>	
<p>Vu le décret exécutif n° 07-144 du 2 Joumada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 fixant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement ;</p>	<p>Sur le rapport du ministre de l'agriculture et du développement rural,</p>	
<p>Décrète :</p>	<p>Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;</p>	
<p>Article 1er. — En application des dispositions de l'article 94 de la loi n° 02-11 du 20 Chaoual 1423 correspondant au 24 décembre 2002, susvisée, le présent décret a pour objet de fixer les modalités d'application de la taxe complémentaire sur les eaux usées industrielles.</p>	<p>Vu la loi n° 84-12 du 23 juin 1984, modifiée et complétée, portant régime général des forêts ;</p>	
<p>Art. 2. — La taxe complémentaire sur les eaux usées industrielles concerne la charge de pollution rejetée dépassant les valeurs limites fixées par les dispositions du décret exécutif n° 06-141 du 20 Rabie El Aouel 1427 correspondant au 19 avril 2006, susvisé.</p>	<p>Vu la loi n° 90-08 du 7 avril 1990, complétée, relative à la commune ;</p>	
<p>Art. 3. — La répartition du coefficient multiplicateur est fixée comme suit :</p>	<p>Vu la loi n° 90-09 du 7 avril 1990, complétée, relative à la wilaya ;</p>	
<p>— charge de pollution dépassant de 10% à 20% les valeurs limites : coefficient 1</p>	<p>Vu la loi n° 03-10 du 19 Joumada El Oula 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable ;</p>	
<p>— charge de pollution dépassant de 21% à 40% les valeurs limites : coefficient 2</p>	<p>Vu le décret n° 80-184 du 19 juillet 1980 portant mise en place des organes de coordination des actions de protection des forêts ;</p>	
<p>— charge de pollution dépassant de 41% à 60% les valeurs limites : coefficient 3</p>	<p>Vu le décret présidentiel n° 07-172 du 18 Joumada El Oula 1428 correspondant au 4 juin 2007 portant nomination du Chef du Gouvernement ;</p>	
<p>— charge de pollution dépassant de 61% à 80% les valeurs limites : coefficient 4</p>	<p>Vu le décret présidentiel n° 07-173 du 18 Joumada El Oula 1428 correspondant au 4 juin 2007 portant nomination des membres du Gouvernement ;</p>	
<p>— charge de pollution dépassant de 81% à 100% les valeurs limites : coefficient 5.</p>	<p>Décrète :</p>	
<p>Art. 4. — La détermination des quantités de pollution rejetées afin de fixer le coefficient multiplicateur applicable est opérée sur la base des analyses des rejets des eaux usées industrielles effectuées par l'observatoire national de l'environnement et du développement durable "ONEDD".</p>	<p>Article 1er. — Le présent décret a pour objet de modifier et de compléter certaines dispositions du décret n° 80-184 du 19 juillet 1980, susvisé.</p>	
	<p>Art. 2. — Les dispositions de l'article 2 du décret n° 80-184 du 19 juillet 1980, susvisé, sont modifiées et rédigées comme suit :</p>	

25 Ramadhan 1428
7 octobre 2007

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 63

11

Décret exécutif n° 07-299 du 15 Ramadhan 1428 correspondant au 27 septembre 2007 fixant les modalités d'application de la taxe complémentaire sur la pollution atmosphérique d'origine industrielle.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 91-25 du 16 décembre 1991 portant loi de finances pour 1992, notamment son article 117 ;

Vu la loi n° 99-11 du 15 Ramadhan 1420 correspondant au 23 décembre 1999 portant loi de finances pour 2000, notamment son article 54 ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002, notamment son article 205 ;

Vu la loi n° 03-16 du 19 Joumada El Oula 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable ;

Vu le décret présidentiel n° 07-172 du 18 Joumada El Oula 1428 correspondant au 4 juin 2007 portant nomination du Chef du Gouvernement ;

Vu le décret présidentiel n° 07-173 du 18 Joumada El Oula 1428 correspondant au 4 juin 2007 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 06-138 du 16 Rabie El Aouel 1427 correspondant au 15 avril 2006 réglementant l'émission dans l'atmosphère de gaz, fumées, vapeurs, particules liquides ou solides, ainsi que les conditions dans lesquelles s'exerce leur contrôle ;

Vu le décret exécutif n° 06-198 du 4 Joumada El Oula 1427 correspondant au 31 mai 2006 définissant la réglementation applicable aux établissements classés pour la protection de l'environnement ;

Vu le décret exécutif n° 07-144 du 2 Joumada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 fixant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement ;

Décrète :

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 205 de la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001, susvisée, le présent décret a pour objet de fixer les modalités d'application de la taxe complémentaire sur la pollution atmosphérique d'origine industrielle.

Art. 2. — La taxe complémentaire sur la pollution atmosphérique d'origine industrielle concerne les quantités émises dépassant les valeurs limites fixées par les dispositions du décret exécutif n° 06-138 du 16 Rabie El Aouel 1427 correspondant au 15 avril 2006, susvisé.

Art. 3. — La répartition du coefficient multiplicateur est fixée comme suit :

— quantités émises dépassant de 10% à 20% les valeurs limites : coefficient 1

— quantités émises dépassant de 21% à 40% les valeurs limites : coefficient 2

— quantités émises dépassant de 41% à 60% les valeurs limites : coefficient 3

— quantités émises dépassant de 61% à 80% les valeurs limites : coefficient 4

— quantités émises dépassant de 81% à 100% les valeurs limites : coefficient 5

Art. 4. — La détermination des quantités de pollution rejetées afin de fixer le coefficient multiplicateur applicable est opérée sur la base des analyses des émissions atmosphériques d'origine industrielle effectuées par l'observatoire national de l'environnement et du développement durable "ONEDD".

Le coefficient multiplicateur applicable à chaque établissement classé est transmis au receveur des contributions diverses de la wilaya par les services de l'environnement de la wilaya concernée.

Art. 5. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 15 Ramadhan 1428 correspondant au 27 septembre 2007.

Abdelaziz BFLI-KHADEM,

★

Décret exécutif n° 07-300 du 15 Ramadhan 1428 correspondant au 27 septembre 2007 fixant les modalités d'application de la taxe complémentaire sur les eaux usées industrielles.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 91-25 du 16 décembre 1991 portant loi de finances pour 1992, notamment son article 117 ;

Vu la loi n° 99-11 du 15 Ramadhan 1420 correspondant au 23 décembre 1999 portant loi de finances pour 2000, notamment son article 54 ;

6		JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 26		29 Rabia El Aoual 1427 25 avril 2006	
ANNEXE II					
TOLERANCE A CERTAINES VALEURS LIMITEES DES PARAMETRES DE REJETS D'EFFLUENTS LIQUIDES INDUSTRIELS SELON LES CATEGORIES D'INSTALLATIONS					
I - INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE :					
a - Abattoirs et transformation de la viande :					
PARAMETRES	UNITE	VALEURS LIMITEES	TOLERANCE AUX VALEURS LIMITEES ANCIENNES INSTALLATIONS		
Volume /quantité	m ³ /t carcasse traitée	6	8		
PH	-	5,5 - 8,5	6-9		
DBO ₅	g/t	250	300		
DCO	"	800	1 000		
Matière décantable	"	200	250		
b - Sucrierie :					
PARAMETRES	UNITE	VALEURS LIMITEES	TOLERANCE AUX VALEURS LIMITEES ANCIENNES INSTALLATIONS		
Température	°C	30	30		
PH	-	6-9	6-9		
DBO ₅	mg/l	200	400		
DCO	"	200	250		
MES	"	300	350		
Huiles et graisses	"	5	10		
c - Levurerie :					
PARAMETRES	UNITE	VALEURS LIMITEES	TOLERANCE AUX VALEURS LIMITEES ANCIENNES INSTALLATIONS		
Température	°C	30	35		
PH	-	5,5 - 8,5	6,5 - 8,5		
DBO ₅	mg/l	100	120		
DCO	"	7 000	8 000		
MES	"	30	50		
d - Brasserie :					
PARAMETRES	UNITE	VALEURS LIMITEES	TOLERANCE AUX VALEURS LIMITEES ANCIENNES INSTALLATIONS		
Température	°C	30	30		
PH	-	5,5 - 8,5	9 - 10,5		
DBO ₅	g/t de malt produit	250	300		
DCO	"	700	750		
MES	"	250	300		
PH : Potentiel d'hydrogène DBO ₅ : Demande biologique en oxygène pour une période de cinq (5) jours DCO : Demande chimique en oxygène MES : Matière en suspension					

23 Mars 2006		JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 26	
23 avril 2006			
a - Corps Gras :			
PARAMETRES	UNITE	VALEURS LIMITEES	TOLERANCE AUX VALEURS LIMITEES ANCIENNES INSTALLATIONS
Température	°C	30	30
PH	-	5,5 - 8,5	6-9
DBO ₅	g/l	200	250
DCO	"	700	800
MES	"	150	200
2 - Industrie de l'Energie :			
a - Raffinage de pétrole :			
PARAMETRES	UNITE	VALEURS LIMITEES	TOLERANCE AUX VALEURS LIMITEES ANCIENNES INSTALLATIONS
Débit d'eau	m ³ /l	1	1,2
Température	°C	30	35
PH	-	5,5 - 8,5	5,5 - 8,5
DBO ₅	g/l	25	30
DCO	"	100	120
MES	"	25	30
Azote total	"	20	25
Huiles et graisses	mg/l	15	20
Phénol	g/t	0,25	0,5
Hydrocarbures	g/t	5	10
Plomb	mg/l	0,5	1
Chrome 3+	"	0,05	0,3
Chrome 6+	"	0,1	0,5
b - Cokéfaction :			
PARAMETRES	UNITE	VALEURS LIMITEES	TOLERANCE AUX VALEURS LIMITEES ANCIENNES INSTALLATIONS
DBO ₅	mg/l	30	40
DCO	"	120	200
Phosphores	"	2	2
Cyanures	"	0,1	0,1
Composés d'Azote	"	35	40
Indice Phénols	"	0,3	0,5
Benzène, Toluène, Xylène	"	0,08	0,1
Hydrocarbures	"	0,08	0,1
Aromatiques			
Polycycliques			
Sulfure	"	0,08	0,1
Substances filtrables	"	40	50
PH : Potentiel d'hydrogène DBO ₅ : Demande biologique en oxygène pour une période de cinq (5) jours DCO : Demande chimique en oxygène MES : Matière en suspension			

8		JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 26		24 Août 2006 23 août 2006	
3 - Industrie mécanique :					
PARAMETRES	UNITE	VALEURS LIMITES	TOLERANCE AUX VALEURS LIMITES ANCIENNES INSTALLATIONS		
Température	°C	30	30		
PH	-	5,5 - 8,5	5,5 - 8,5		
DCO	mg/l	300	350		
Cyanure	"	0,1	0,15		
Cuivre	"	0,7	1		
Nickel	"	0,7	1		
Zinc	"	2,5	3		
Plomb	"	0,7	1		
Cadmium	"	0,5	1		
Hydrocarbures	"	15	20		
Phénol	"	0,5	1		
Métaux totaux	"	20	25		
4 - Industrie de transformation des métaux :					
PARAMETRES	UNITE	VALEURS LIMITES	TOLERANCE AUX VALEURS LIMITES ANCIENNES INSTALLATIONS		
Cuivre	mg/l	1,5	2		
Nickel	"	2	2,5		
Chrome	"	1,5	2		
Fer	"	5	7,5		
Aluminium	"	5	7,5		
5 - Industrie de minerais non métallique :					
a - Céramique :					
PARAMETRES	UNITE	VALEURS LIMITES	TOLERANCE AUX VALEURS LIMITES ANCIENNES INSTALLATIONS		
Température	°C	30	30		
PH	-	5,5 - 8,5	5,5 - 8,5		
DCO	mg/l	80	120		
Matière décautable	"	0,5	1		
Plomb	"	0,5	1		
Cadmium	"	0,07	0,2		
b - Verre :					
PARAMETRES	UNITE	VALEURS LIMITES	TOLERANCE AUX VALEURS LIMITES INDUSTRIES ANCIENNES		
Température	°C	30	30		
PH	-	5,5 - 8,5	5,5 - 8,5		
DCO	mg/l	80	120		
MES	"	0,3	0,5		
Plomb	"	0,5	1		
Cadmium	"	0,07	0,2		
Chrome	"	0,1	0,1		
Cobalt	"	0,1	0,1		
Cuivre	"	0,1	0,3		
Nickel	"	0,1	0,5		
Zinc	"	2	5		
PH : Potentiel d'hydrogène DCO : Demande chimique en oxygène MES : Matière en suspension					

24 Page Et Annuel 1327 23 Avril 2006		JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 26		9
c - Ciment, plâtre et chaux :				
PARAMETRES	UNITE	VALEURS LIMITES	TOLERANCE AUX VALEURS LIMITES ANCIENNES INSTALLATIONS	
Température	°C	30	30	
PH	-	5,5 - 8,5	5,5 - 8,5	
DCO	mg/l	80	120	
Matière décantable	"	0,5	1	
Plomb	"	0,5	1	
Cadmium	"	0,07	0,2	
Chrome	"	0,1	0,1	
Cobalt	"	0,1	0,1	
Cuivre	"	0,1	0,3	
Nickel	"	0,1	0,5	
Zinc	"	2	5	
6 - Industrie de textile :				
PARAMETRES	UNITE	VALEURS LIMITES	TOLERANCE AUX VALEURS LIMITES ANCIENNES INSTALLATIONS	
Température	°C	30	35	
PH	-	6,5-8,5	6-9	
DBO ₅	mg/l	150	200	
DCO	"	250	300	
Matière décantable	"	0,4	0,5	
Matière non dissoute	"	30	40	
Oxydabilité	"	100	120	
Permanganate	"	20	25	
7 - Industrie de tannerie et mégisserie :				
PARAMETRES	UNITE	VALEURS LIMITES	TOLERANCE AUX VALEURS LIMITES INDUSTRIES ANCIENNES	
DBO ₅	mg/l	350	400	
DCO	"	850	1000	
MES	"	400	500	
Chrome total	"	3	4	
PH : Potentiel d'hydrogène DBO ₅ : Demande biologique en oxygène pour une période de cinq (5) jours DCO : Demande chimique en oxygène MES : Matière en suspension				

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE
L'ENVIRONNEMENT**

**OBSERVATOIRE NATIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE**

**PROCEDURE DE MISE EN ŒUVRE
DES DISPOSITIONS
DES DECRETS EXECUTIFS
N° 07-299 ET 07-300 DU 17 SEPTEMBRE 2007**

PREAMBULE :

Les instructions contenues dans la lettre, n° 370/SMP/10 du 28 novembre 2010, de Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, relative à la mise en œuvre des dispositions des décrets exécutifs n°07-299 et 07-300 du 17 septembre 2007, nous interpellent pour une prise en charge des analyses physico- chimiques des rejets d'effluents liquides et gazeux des installations industrielles à l'échelle du territoire national.

L'ampleur et l'importance de cette mission, nécessitent la mise en place d'une organisation et d'une méthode de travail qui nous permettront d'assurer cette dernière avec rigueur et compétence.

La présente procédure de mise en œuvre tente de tracer les voies et moyens pour y parvenir et d'éviter les contraintes qui pourraient surgir lors des premières applications.

Il est entendu, qu'elle fera l'objet d'amendements et d'enrichissements de part vos expériences, et des solutions, que vous êtes appelés à apporter aux contraintes que vous rencontrerez sur le terrain.

I. DE LA COMPETENCE TERRITORIALE DES LABORATOIRES REGIONAUX ET DES STATIONS DE SURVEILLANCE.

La mise en œuvre de dispositions contenues dans l'instruction de Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, est supposée apporter un flux très important, d'analyses physico- chimiques, auquel nous devons faire face et satisfaire en grande partie cette demande.

En effet, la prise en charge, de toutes les commandes d'analyses des installations classées, nécessite une organisation et une complémentarité entre les laboratoires régionaux et les stations de surveillance.

A ce titre, les paramètres à analyser sont ceux fixés dans les annexes, des décrets 06-141 du 19 Avril 2006 pour les rejets d'effluents liquides industriels et 06-138 du 15 avril 2006 pour les émissions à l'air, en fonction des catégories d'installation et leurs activités.

Or, les stations de surveillance ne sont pas équipées pour déterminer certains paramètres, cas des métaux lourds.

Elles doivent travailler en complémentarité avec les laboratoires régionaux pour une prise en charge effective de la future commande.

Cela suppose aussi, l'organisation d'un déploiement territorial, afin de toucher le plus grands nombre d'unités industrielles.

CHAMPS D'INTERVENTION DES STRUCTURES :

STRUCTURES	WILAYAS RATTACHEES	OBSERVATIONS
<u>L.R Centre- Alger</u>	Alger, Blida, Tipaza, Boumerdés, Tizi-Ouzou	
St Surveillance DJELFA	Djelfa, Laghouat, M'sila, Médéa- sud	
St Surveillance Aïn Defla	Aïn Defla, Chlef, Médéa -nord	
St Surveillance BB Arreridj	B.B.A, Sétif, Bouira	
<u>L.R.Est- Constantine</u>	Constantine, Guelma, Mila, Oum El Bouaghi, Batna	En attendant la mise en service de la station de Batna (2011) pour Batna, Biskra
St Surveillance Annaba	Annaba, El Tarf.	En attendant la mise en service de la station de Tébessa (2012)
St Surveillance Skikda	Skikda, Jijel, Béjaïa.	Tébessa, Souk Ahras
<u>L.R Ouest –Oran</u>	Oran, Aïn Temouchent, Tlemcen	Station de surveillance de Naama (2011)
St surveillance Mostaganem	Mostaganem, Relizane	Naama- El Bayadh, Béchar
St surveillance de Saïda	Saïda, Mascara, S.B.A	
<u>L.R Sud Ghardaïa</u>	Ghardaïa, Ouargla, El Oued	Pour l'exercice 2012

II- DE LA METHODE D'ORGANISATION DU TRAVAIL

La concentration moyenne relative à chaque type de polluant opérée sur la base des analyses de quatre (04) échantillons, un prélèvement par trimestre, et la calcul du débit moyen du rejet permettront de déterminer, par le biais de leur moyenne pondérée, la charge polluante moyenne annuelle.

Effectuer un prélèvement par trimestre pour un nombre important d'installations industrielles et réaliser les analyses y afférentes nécessitent une méthodologie pratique des interventions.

A ce titre, pour une prise en charge rapide de la demande, les actions suivantes sont indispensables,

- a. Dans une première étape, en attendant la désignation de directeurs régionaux, les directeurs de laboratoires régionaux, assureront la coordination régionale, en communication avec le Directeur Général, avec les stations de surveillance en fonction des compétences territoriales ci- dessus arrêtées.
- b. Une délégation de signature, à l'effet de signer les conventions d'analyses, sera donnée aux directeurs des laboratoires régionaux et aux chefs de stations de surveillance (modèle de convention ci- joint)
- c. Dès la réception des listings des unités industrielles et l'enregistrement des premières conventions, il est impératif d'établir un planning trimestriel et annuel des prélèvements d'échantillons.

PLANNING PREVISIONNEL DES PRELEVEMENTS

Année :

Unités industrielles (dénomination exacte- adresse- tel / fax)	Catégorie activité	Date prévisionnelles des prélèvements			
		1 ^{er} trimestre	2 ^{eme} trimestre	3 ^{eme} trimestre	4 ^{eme} trimestre
Unité : X Z.I.Oued Smar Fax.....	Agro- Alimentaire Conserverie legumes	2 janvier	2 avril	2 juillet	2 octobre

- d. La programmation des prélèvements d'échantillons doit se faire en tenant compte de la proximité des unités industrielles entre elles, c'est-à-dire que pour un jour donné, le 2 janvier par exemple, il faut programmer des unités qui soient dans la même zone industrielle, où dans le même axe routier etc...., afin de faire un maximum de prélèvements et éviter les pertes de temps dans les trajets d'une unité à une autre.
- e. En attendant la dotation en moyens de transport, pour effectuer les prélèvements, il y a lieu de recourir à la location de véhicules, pour cela et en fonction du programme de sorties pour les prélèvements, les directeurs de laboratoires régionaux et chefs de stations négocieront des conventions pour la location de véhicules, en tenant compte des aspects technico-économiques et des capacités de réalisations d'analyses.
- f. En cas de forte demande, il y a lieu de prévenir et d'organiser le travail en brigade les weeks end et jours fériés.

- g. La ponctualité pour l'établissement et la transmission des rapports d'activités mensuels permettra à la commission centrale de suivi, d'établir les besoins en produits chimiques et réactifs, et éviter les ruptures de stocks.
- h. La procédure de gestion de la réception des échantillons à l'émission des bulletins d'analyse et la facturation y afférente qui vous a été transmise en date du 29/12/9009 sous le numéro 952 reste en vigueur
- i. Des formations de courtes durées sur les procédures d'échantillonnage, de traitement des échantillons et de maîtrise de l'utilisation des équipements, seront organisées en tant que de besoins pour les éléments des stations de surveillance. Dans ce cadre, un canevas vous sera transmis pour l'identification exacte de vos besoins de formation.
- j. Les laboratoires régionaux et les stations de surveillance qui ne sont pas dotés de débit mètre, déterminent le débit avec les moyens rudimentaires, (bidon et chronomètre).
Dans le cas où le rejet est inaccessible, branché au réseau d'assainissement ou puisage difficile, il y a lieu de déterminer ce dernier par le biais des factures de consommation d'eau.

**MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

**OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**Prix des Analyses à appliquer dans le cadre du décret exécutif
n°07-300 du 17 septembre 2007**

Paramètres	Normes	Prix en HT (DA)
		Prix unitaire
<i>1. Echantillon Liquide</i>		
Prélèvement, Traitement et préparation échantillon	-	4.000
Température	Multi Paramètres	200
pH	Multi Paramètres	300
Conductivité spécifique	Multi Paramètres	300
Potentiel Redox	Multi Paramètres	300
Oxygène dissous	Multi Paramètres	300
Oxygène dissous de saturation	Multi Paramètres	300
Salinité	Multi Paramètres	300
DBO5	Iso 5815-1 :2003	3 500
DCO	Iso 6060 :1989	3 500
MES	Iso 11923 :1997	1 500
Huiles et graisses	Méthode Rodier	2 500
Phosphore total	Iso 6878 :2004	2 500
Orthophosphate	Iso 6878 :2004	2 500
Sulfures	Iso 13358 :1997	2 500
Chlorures	Méthode Rodier	2 500
Fluorures	Iso 10359-2 :1994	2 500
Azote Kjeldahl	Iso 5663 :1984	3 000
Azote Total	Méthode Instrumentale	3 500
Chrome hexa valent	Iso 1083 :1994	3 500
Cyanures	Iso 5663 :1984	4 500
Matière décantable	Méthode Rodier	1 200
Indice de phénols	Iso 6439 :1990	3 500
Ammonium	Méthode Rodier	2 500
Nitrates	Iso 7890-1 :1986	2 500
Carbone organique total TOC	Méthode Instrumentale	2 500
Composés Organiques Chlorés		22.000

Hydrocarbures Totaux		22.000
Coliformes Totaux	Iso 9308-1 :2000	3 500
Coliformes Fécaux	Iso 9308-1 :2000	3 800
Cadmium Cd	Iso 8288 :1986	3 500
Calcium Ca	Iso 8288 :1986	3 500
Chrome Cr	Iso 8288 :1986	3 500
Cobalt Co	Iso 8288 :1986	3 500
Cuivre Cu	Iso 8288 :1986	3 500
Fer Fe	Iso 8288 :1986	3 500
Magnésium Mg	Iso 8288 :1986	3 500
Manganèse Mn	Iso 8288 :1986	3 500
Zinc Zn	Iso 8288 :1986	3 500
Nickel Ni	Iso 8288 :1986	3 500
Plomb Pb	Iso 8288 :1986	3 500
Argent Ag	Iso 8288 :1986	3 500
Molybdène Mo	Iso 8288 :1986	3 500
Aluminium	Iso 12020 :1997	4 500
Mercure Hg	Iso 5666 :1999	5 500
<i>II. Echantillon Solide</i>		
Prélèvement Traitement et préparation échantillon	-	6.000
Cadmium Cd	Iso 8288 :1986	5 500
Calcium Ca	Iso 8288 :1986	5 500
Chrome Cr	Iso 8288 :1986	5 500
Cobalt Co	Iso 8288 :1986	5 500
Cuivre Cu	Iso 8288 :1986	5 500
Fer Fe	Iso 8288 :1986	5 500
Magnésium Mg	Iso 8288 :1986	5 500
Manganèse Mn	Iso 8288 :1986	5 500
Zinc Zn	Iso 8288 :1986	5 500
Nickel Ni	Iso 8288 :1986	5 500
Plomb Pb	Iso 8288 :1986	5 500
Argent Ag	Iso 8288 :1986	5 500
Molybdène Mo	Iso 8288 :1986	5 500
Aluminium	Iso 12020 :1997	6 500
Mercure Hg	Iso 5666 :1999	9 000

Annexe 5-2 Enregistrement de la recommandation pour le côté algérien

Recommandations par le JET dans le 1^{ère} travail en Algérie (en 2009)

1. Résultat attendu 1 : CRL acquiert une technique analytique avancée pour le GCMS, le FTIR et le XRF.

1.1 GCMS

- ✓ L'ordinateur connecté au GCMS est encore contaminé par un virus, il doit être soigneusement nettoyé avec un logiciel d'anti virus.
- ✓ Tous les appareils suivants sont indispensables pour le GCMS L'ONEDD doit passer commande aussitôt que possible (pour l'achat en fin janvier 2010).
 - He Gaz
 - Agitateur
- ✓ Vue la sensibilité technique nécessaire pour la manipulation du GCMS et afin d'éviter des problèmes mécaniques il est demandé de ne pas toucher au GCMS durant l'absence de la JET (jusqu'en février 2010).
- ✓ Ne pas perdre les documents et les manuels d'instruction ayant trait au GCMS et qui se trouvent sur le bureau.
- ✓ Il est nécessaire pour le personnel interface désigné de revoir la méthode EPA pour p & t / GCMS jusqu'à la prochaine visite de la JET.

1.2 FTIR

- ✓ Télécharger le spectre FTIR des matières organiques pour identification.
- ✓ Traduire « Le Guide de la spectroscopie FTIR (version anglaise) » en français pour une compréhension plus approfondie.
- ✓ Réviser les SOPs.

1.3 XRF

- ✓ Il est demandé d'assurer la maintenance et les et les bonnes conditions d'analyses du XRF. Tous les contenants d'échantillons doivent être propres après chaque analyse.
- ✓ Chaque enregistrement de travaux y compris le nom de l'utilisateur, la durée de l'analyse et le type d'échantillons doivent être enregistrés dans le registre de L'XRF ainsi que la signature du personnel responsable.
- ✓ Il est demandé de clarifier l'élément cible pour l'analyse en utilisant L'XRF. Il est fortement exigé de faire une liste de priorité des éléments à étudier en phase 2.
- ✓ Les échantillons utilisés et conteneurs d'échantillons pour l'analyse par XRF doivent être étiquetés et stockés dans un endroit précis. Chaque endroit de stockage doit également être étiqueté.

2. Résultat attendu 2 : la qualité de la capacité de surveillance environnementale du CRL est améliorée à travers les activités de surveillance environnementale qui incluent la surveillance des effluents sur le site modèle.

2.1 Activités de travail de groupe pour le plan de surveillance environnementale (Novembre 2009 – Février 2010).

- ✓ Identifier deux inventaires de sources de pollution (environ 50 pour chaque wilaya) avec une carte de priorités et d'emplacement du site modèle (le bassin d'El Harrach, les informations sont fournies par la DEWA et la DEWB).
- ✓ Classifier le type de pollution (industrie) en se basant sur les normes algériennes.
- ✓ Identifier les substances principales qui doivent être surveillées dans chaque source de pollution (point de source de pollution) et point de surveillance (point de prélèvement à partir d'un pont de l'oued) en se basant sur les normes algériennes.
- ✓ Elaborer un projet de programme de surveillance en y incluant les points, et sources de pollution, les paramètres de surveillance, le programme de surveillance et sa fréquence en se basant sur l'inventaire mentionné ci-dessus.
- ✓ Identifier d'autres points de surveillance pour vérifier les points de non-pollution et l'environnement général comme point de référence pour ce site modèle.

2.2 Présentation pour le séminaire technique (en Février 2010)

- ✓ Préparer les présentations du projet de programme de surveillance et sujets connexes pour être présentées lors du premier séminaire technique par l'ONEDD, le DEWA et le DEWB.

3. Résultat attendu 3 : Capacité améliorée de contrôle de qualité du travail d'analyses de laboratoires du CRL.

- ✓ Préparer le document qui comprend toutes les informations des « matières de référence certifiée LRC ou norme » détenue par LRC.
- ✓ Il est nécessaire de tenir un « registre de laboratoire » par chaque membre du laboratoire.
- ✓ Tous les documents de Q.C. doivent être signés par ceux qui sont impliqués dans l'analyse et le personnel responsable de chaque analyse.
- ✓ Présentation pour le séminaire technique (en février 2010)
- ✓ Préparer des documents de présentation sur les 3.1–3.3 et questions connexes devant être présentées lors du 1er séminaire technique.

4. Résultat attendu 4 : Les technologies de surveillance environnementale du CRL sont transmises à d'autres laboratoires régionaux de l'ONEDD, stations de surveillances et autres organisations importantes.

- ✓ Préparer un projet de programme de formation en 2010 mené par l'ONEDD et le CRL.

5. Recommandation pour une bonne gestion de laboratoire.

- ✓ Un plan de sécurité du laboratoire doit être préparé et unis sur pied par L'ONEDD pour prévenir des dangers pour la santé dus aux travaux de laboratoire.
- ✓ Un plan de gestion des déchets du laboratoire doit être préparé pour le LRC (déchets solides, déchets liquides.etc.) il est hautement recommandé d'enlever du laboratoire les déchets des produits chimiques. Le stockage de ces déchets de produits chimiques à l'intérieur du laboratoire peut affecter la santé du personnel et abîmer les instruments électriques.
- ✓ Il est demandé de procéder à l'enlèvement des équipements détériorés du laboratoire et l'enlèvement en particulier des objets non nécessaires des anciens bâtiments de L'ex ANPE.

6. Prochaine visite et actions nécessaires qui doivent être entreprises par l'ONEDD et le CRL durant l'absence de la JET.

- ✓ La JET séjournera à Alger de Février à Mars (pour seulement un mois).
- ✓ Préparer les présentations sur les résultats attendus 2 et 3 pour le premier séminaire technique de Février.
- ✓ Entreprendre des actions quant aux résultats attendus 1, 2, 3 et 4 le plus vite possible.
- ✓ Recevoir les matières pour le GCMS, le FTIR et XRF qui sont de la seule responsabilité de L'ONEDD. Les matières arriveront à Algeria a **le 20 de Decembre 2009**. A l'arrivée des matieres l'ONEDD devra entreprendre les formalites duanières.. Dans la mesure ou l'inspection des matières importées sera entreprise par la JET en février 2010,.Prière de ne pas ouvrir les cartons jusqu'à l'arrivée de la JET.
- ✓ Communiquer avec la JET par email ou via Skype en l'absence de la JET.

7. Autres

- ✓ Préparer le plan annuel (2010) de L'ONEDD y compris le Programme de formation pour le LRC et les autres laboratoires renionaux.
- ✓ Préparer un nouvel organigramme de L'ONEDD avec la fonction de tous les departments/sections.
- ✓ Entreprendre une action pour l'achat de gaz He et les reactifs ncessaires et pour réprqrer plusiueurs eauip,ents du LRC en panne.
- ✓ Gerer le groupe de travail chargé du programme de surveillqnce environnementale du site modele (El Harrach).
- ✓ Organiser le 2ème comité conjoint de coordination en février 2010 ou les activités en cours et les questions à résoudre seront identifiées.

Recommandations par le JET dans le 2ème travail en Algérie (en 2010)

1. Résultat attendu 1 : CRL acquiert une technique analytique avancée pour le GCMS, le FTIR et le XRF.

1.1 GCMS

- ✓ Pour la maintenance de l'installation, lors de la mise en marche de l'installation ou le changement d'une colonne, il est indispensable de vérifier s'il y a des fuites de He. Le CRL doit rapidement se procurer un vérificateur de fuite.
- ✓ Il faut archiver à chaque fois les enregistrements de tuning du GCMS.
- ✓ L'enregistrement de maintenance journalière des appareils doit être fait à chaque fois.
- ✓ Le contenu réalisé lors de la deuxième visite doit être mis à jour sous la forme d'une SOP.

1.2 FTIR

- ✓ Les méthodes de préparation des mesures et du type d'échantillons sont incluses dans le SOP (Projet).
- ✓ Reviser les différences entre les spectres des hydratés et des anhydres ainsi que la méthode d'introduction de la bande d'absorption spectrale de l'acide citrique téléchargée depuis le site de l'AIST.

1.3 XRF

- ✓ Faire une nouvelle vérification (exercice) de la méthode de préparation des échantillons effectuée lors de la seconde visite. et créer un SOP (proposition) requis par la préparation des échantillons XRF.
- ✓ Vérifier le lieu et la méthode de conservation des échantillons préparés pour le XRF.
- ✓ Prélever les échantillons dans la zone cible du projet, et organiser la préparation afin que l'analyse soit possible lors de la prochaine visite du JET. (Il est nécessaire de prévoir un temps de séchage).
- ✓ Chaque responsable doit rédiger par lui-même des notes de laboratoires tous les jours, en sus de l'enregistrement de l'utilisation des appareils d'analyse.
- ✓ Ajouter les nouvelles rubriques (Temps d'opération des appareils, nombre de prélèvements ect.) du journal d'enregistrement d'utilisation des appareils révisé. Examiner le journal en étant plus proche de la réalité du terrain.

2. Résultat attendu 2 : la qualité de la capacité de surveillance environnementale du CRL est améliorée à travers les activités de surveillance environnementale qui incluent la surveillance des effluents sur le site modèle.

- ✓ Afin de vérifier les progrès de la surveillance environnementale dans le site modèle, une réunion de travail aura lieu si nécessaire.
- ✓ Le groupe de travail créera le plan de surveillance environnementale avant la fin mars. Il en fera exposé lors du séminaire-workshop d'avril.
- ✓ Continuer l'analyse et la prise d'échantillon dans le site modèle du plan de surveillance environnemental

3. Résultat attendu 3 : Capacité améliorée de contrôle de qualité du travail d'analyses de laboratoires du CRL.

- ✓ Tout en certifiant le SOP et en clarifiant le processus de changement, il faut conserver les enregistrements des changements lors de ce changement.
- ✓ Préparer les équipements de base minimum et le système de contrôle de la qualité d'analyse (équilibre, système pH, pipette, cylindres, etc) et les gérer et les maintenir correctement.

4. Résultat attendu 4 : Les technologies de surveillance environnementale du CRL sont transmises à d'autres laboratoires régionaux de l'ONEDD, stations de surveillances et autres organisations importantes.

- ✓ Effectuer une formation interne suivant le programme du ONEDD/CRL.
- ✓ Rendre les rapports des participants lors du troisième séjour du JET.

5. Prochain séjour et les actions nécessaires à prendre par ONEDD / CRL pendant l'absence du JET

- ✓ Le prochain séjour du JET est prévu comme indiqué ci-dessous. Il se déroulera entre la mi-mai et juin.

- Mi-mai à mi-juin : Ishimoto, Fukaya
- Début juin à fin juin : Fukushima, Tsuji
- ✓ En Octobre, préparer les documents de présentation pour l'exécution du 3^{ème} et 4^{ème} séminaire ONEDD / CRL et le JET (questions liées au FTIR et GCMS) .
- ✓ Lors de l'absence du JET, la communication avec le JET devra se faire par Skype et E-mail.

6. Autre

- ✓ Préparer le plan annuel de l'exercice 2010 y compris le budget de l'ONEDD.
- ✓ Continuer l'acquisition opportune des gaz utilisés pour le CRL (He, Ar, N₂, etc), des réactifs et des équipements.
- ✓ Préparer le comité mixte de coordination, organisé en juin 2010 afin d'identifier les problèmes du projet et d'évaluer son avancement.

Recommandations par le JET dans le 3ème travail en Algérie (en 2010)

1. Résultat attendu 1 : CRL acquiert une technique analytique avancée pour le GCMS, le FTIR et le XRF.

1.1 GCMS

- ✓ Pour débiter la détermination des composants organochlorés, nous devons en premier lieu établir un SOP d'analyse ainsi qu'un SOP du processus opératoire du purge et trape et GCMS (combinaison). Aussi je vous demanderai de le faire et de me l'envoyer par email dès que possible. Vous pouvez le faire en français mais si cela s'avère nécessaire pour moi je vous le dirai et alors vous me donnerez des explications en anglais.
- ✓ Si le SOP est terminé, je vous demande de bien vouloir faire plusieurs fois des testes de limite de detection. Je pense que vous aurez de meilleurs résultats que cette fois-ci et ce en utilisant des flasques de 250 ml et de 500 ml pour faire le standard. Il faut archiver à chaque fois les enregistrements de tuning du GCMS.
- ✓ Lorsque vous analysez l'échantillon, envoyez moi chaque donnée sur fichier PDF ;
 - Résultat de détermination
 - Total d'ions chromatogramme
 - Si un composant est détecté chromatogramme de masse de l'ion cible et de l'ion de Référence.
- ✓ Nous avons besoin de certains outils pour la formation concernant l'analyse du PAH.
 - Agitateur : 2L, Avec ballons de decantaiton séparés pour le traitement des echantillons
 - Flasques coniques avec (bouchon en verre) d'une taille de 250 ml ou 300ml (la hauteur ne doit pas excéder 14 cm)
 - Prière de bien vouloir les acheter avant la prochaine formation.

1.2 FTIR

- ✓ Imprimer les « irAnalysis manuals » stokés dans Help de la base de données du FTIR pour les lire.
- ✓ Revision des manuels de gestion des matières ayant trait aux analyses par FTIR y compris comment secher les matiere dessiccantes.
- ✓ Gestion du log-book.
- ✓ Preparation du plan pour presentation lors du seminaire et qui doit comprendre au moins les points suivants. Les points essentiels de la spectroscopie FTIR, les informations concernant les echantillons environnementaux (points de prelevements sur carte, propriétés des échantillons, moment de l'échantillonnage, et autres), Methode de preparation des disques KBR et comment les preserver, comment identifier les échantillons environnementaux ou identifier les bandes d'absorption, revision du SOP.
- ✓ Comprendre le programme environnemental.

1.3 XRF

- ✓ Détermination des cinq grains préparés durant l'exercice avec les procédures manuelles. Utilisez NNIJ CRM 7501 a ou 7502 a comme standard.
- ✓ Préparer un bref rapport ayant trait à l'analyse ci-dessus mentionnée. Le rapport doit comprendre l'objectif, l'introduction, les matières, les méthodes et les procédures ainsi que les resultats. Prière inclure vos commentaires, observations et difficultés rencontrées durant le processus.
- ✓ Analyser et préparer les courbes de standards en utilisant le NNIJ CRM 7302. Sélectionner les éléments qui sont détectables en utilisant les instruments MINIPAL4. Déceler la limite de detection et préparer les cours des standard appropriées pour les éléments choisis. Préparer un deuxième standard pour la détermination des échantillons environnementaux.
- ✓ Entrer les données nécessaires des CRMs ci-dessous et matières de surveillance, puis observer pour clarifier le contenu de chacune des matières.
 - 6 échantillons de surveillance BRPA4, BRPC3, BRPE3, BRPB2, BRPD3, PRBF3.
 - Disque AUSMON
- ✓ Préparer et collecter l'échantillon environnemental à partir d'Oued El Harrach et pratiquer les procédures d'analyses autant que se peut.

1.4 Détermination de l'application (transfert technologique) sur GCMS, FTIR et XRF dans le cadre du projet XRF.

- ✓ Concernant le GCMS, le FTIR et L'XRF, la détermination de l'application ainsi que le transfert technologique dans le cadre du projet ont fait l'objet d'un accord entre l'ONEDD-LRC et la JET lors de la réunion du 14 juin 2010 (voir Annexe-1)

2. Résultat attendu 2 : la qualité de la capacité de surveillance environnementale du CRL est améliorée à travers les activités de surveillance environnementale qui incluent la surveillance des effluents sur le site modèle.

- ✓ Afin de vérifier les progrès de la surveillance environnementale dans le site modèle, une réunion de travail aura lieu si nécessaire.
- ✓ Le groupe de travail révisera et modifiera le programme de surveillance environnementale avant la fin septembre.
- ✓ Continuer l'analyse et le prélèvement d'échantillon dans le site modèle du programme de surveillance environnemental

3. Résultat attendu 3 : Capacité améliorée de contrôle de qualité du travail d'analyses de laboratoires du CRL.

- ✓ Etablir et préparer les documents ayant trait au système de contrôle de qualité.
- ✓ Mettre à jour les procédures d'opérations standards (SOPs) pour toutes les analyses (Prière inclure les informations suivantes dans chaque SOP.)
 - a) Éléments ciblés
 - b) Procédure de sécurité
 - c) Equipements, instruments, produits chimiques (reactifs)
 - d) Procédure d'analyse
 - Procédure de préparation (methodes de nettoyage de l'équipement)
 - Préparation du standard (courbes de standard)
 - Préparation de l'échantillon
 - Préparation de blanc
 - Method de calcul et de calibration
 - e) Etat des instruments
 - f) Procédure d'assurance qualité
 - g) Limite de detection pour analyse
 - h) References

4. Résultat attendu 4 : Les technologies de surveillance environnementale du CRL sont transmises à d'autres laboratoires régionaux de l'ONEDD, stations de surveillances et autres organisations importantes.

- ✓ Effectuer une formation interne suivant le programme du ONEDD/CRL.
- ✓ Rendre les rapports des participants lors du prochain séjour du JET.

5. Prochain séjour et les actions nécessaires à prendre par ONEDD / CRL pendant l'absence du JET

- ✓ Le prochain séjour du JET est temporairement prévu comme indiqué ci-dessous. Il se déroulera entre début de octobre et début de decembre;
 - Début d'octobre à début de novembre : Mr. Fukushima et Dr. Tsuji
 - Début de novembre à début de decembre : Dr. Ishimoto et Ms. Fukaya
- ✓ Lors de l'absence du JET, la communication avec la JET devra se faire par Skype et E-mail.
- ✓ Prendre les mesures necessaires et en temps opportun pour la livraison des reactifs en provenance du Japon comme le dedouanement et les procedures legales pour les institutions concernees. Les reactifs sont prevus arriver à Alger à la mi-Juillet.

6. Autre

- ✓ Préparer le plan annuel de l'exercice 2010 y compris le budget de l'ONEDD avant le prochain séjour de JET .
- ✓ Continuer l'acquisition opportune des gaz utilisés pour le CRL (He, Ar, N, etc), des réactifs et des équipements..
- ✓ Comme cela a été discuté lors de la réunion de 14 Juin 2010, il est recommandé d'améliorer le système de gestion du laboratoire en revisant les documents qui y ont trait (voir Annexe-2)

Annexe-1-(1)

Réunion Mixte Entre ONEDD/CRL et JET
 Sur Le Thème De
 « Détermination des usages des GCMS, FTIR, XRF »

- Qu'est-ce que L'ONEDD-CRL veut analyser avec GCMS, FTIR et XRF ?
 - ✓ Les paramètres des effluents liquides industriels prévus par Le Décret exécutif n°06-141
 - ✓ Rechercher des produits polluants ?
- Application des GCMS, FTIR et XRF pour la surveillance environnementale de site-modèle

DÉTERMINATION DES USAGES DES GCMS, FTIR XRF DANS LA PROJET								
Équipement	Substance pour analyse	Paramètres des rejets d'effluents liquides industriels Décret exécutif No. 06-141	Application du Projet (Transfert de techniques)				Période d'application pour surveillance environnementale	Remarque
			Eaux usées	Eau de rivière	Eau souterraine	Sédiment de rivière (Sol)		
GCMS	BTX; Benzène, Toluène, Xylène	Pour industriels désignés	Application possible	Application possible	Application possible	Impossible en LRC	2010-	
	PAH; Hydrocarbure aromatique	Pour industriels désignés	Application très difficile	Application possible	Application possible	Application possible	2011-	Analyser une partie des substances
	Composé organochloré volatil	Application pour tous les effluents	Application possible	Application possible	Application possible	Impossible en LRC	2011-	Analyser une partie des détergents pour nettoyage et autres
	Pesticide organochloré	Application pour tous les effluents	Pas d'application	Application possible	Pas d'application	Pas d'application	2011-	Analyser une partie des insecticides rémanent représentatif
FTIR	Composé organique non-volatile	Pas de valeur standard	Application possible	Application possible	Application possible	Application possible	2011-	Analyse qualitative huile, comme huile lourde, cire, et autres, déterminer substances
XRF	Métaux lourds (Cd, Pb, As, Cr)	Application pour tous les effluents	Pas d'application	Pas d'application	Pas d'application	Application possible	2011-	Utiliser AAS simultanément selon densité
	Hg	Application pour tous les effluents	Pas d'application	Pas d'application	Pas d'application	Application possible	2011-	Utiliser Hg analyseur simultanément selon densité

Annexe-1-(2)

Réunion Mixte Entre ONEDD/CRL Et JET
 Sur Le Thème De
 « Gestion du Laboratoire »

1-Problème concernant les échantillons non prélevés par les ingénieurs du laboratoire (LRC).

- a) Lieu et moment du prélèvement inapproprié → réduit la fiabilité des résultats de l'analyse
- b) Conservation des échantillons inadéquat → réduit la fiabilité des résultats de l'analyse.
- c) Type d'échantillons non correspondant aux paramètres demandés (qualité (liquide solide, quantité (volume) → refaire le prélèvement.
- d) Impossibilité d'analyser certains paramètres demandés par le client pour cause de manque de capacités techniques du laboratoire.
- e) Polluants dont l'origine n'est pas connue → analyse inutile, coûts, temps, énergie, contamination de l'équipement et effets sur la santé.

2- Qui a la responsabilité d'accepter ou non un échantillon fourni par un client.

- Concertation entre le Directeur Général et le Directeur du LRC.
- Qui prend en charge les dépenses pour le prélèvement et les analyses (gestion de stocks achats des réactifs et d'équipements).

3-Elaboration d'un plan de prélèvement et d'analyses

- Provenance de l'échantillon.
- Elaboration d'un plan d'analyses (paramètres, type d'échantillon, date et lieu du prélèvement et coûts.)
- Annonce du plan de surveillance aux clients.

4-Révision et mise en œuvre de système de gestion du LRC /ONEDD élaboré durant la première phase.

- Organigramme.
- Flux d'information.
- Règles d'hygiène et gestion de la sécurité.
- Sécurité et maintenance des équipements.
- Gestion de stock.
- Gestion des documents et base de données.
- Gestions des (gaz eaux électricité et déchets du laboratoire)

Recommandations par le JET dans le 4ème travail en Algérie (en 2010)

1. Résultat attendu 1 : CRL acquiert une technique analytique avancée pour le GCMS, le FTIR et le XRF.

1.1 GCMS

- ✓ L'autosampler du Purge and Trap (P&T) est en panne, la cause N'est pas connue pour mais je pense qu'une valve électromagnétique est défectueuse. Lors de la prochaine visite nous apporterons la pièce. Cependant si cela ne réparerait pas l'appareil il faudrait prévoir une solution.
- ✓ Le système de concentration par évaporateur rotatif pose beaucoup de problèmes. De ce fait il est impossible de continuer la formation sur l'analyse des PAH. Sans le système de concentration par évaporateur rotatif nous ne pouvons analyser que les solutions standards et de ce fait la formation pour cette session est terminée:
 - le système est contaminé par de l'huile donc nous ne pouvons pas injecter l'échantillon concentré après extraction liquide-liquide dans le GCMS. Il faudrait enlever la contamination, faire une concentration puis injecter l'échantillon dans le GCMS. Envoyer moi par PDF le chromatogramme. Si le résultat est satisfaisant, éteindre le GCMS.
 - La pompe à utiliser pour ce système est une pompe à diaphragme faite pour les solvants organiques (diaphragme PTFE). La pompe utilisée lors de la phase 1 pour la formation est une pompe rotative, elle ne convient pas à l'évaporateur parce que il y a une vapeur d'huile qui affecte l'échantillon. De plus elle était déjà en panne. Nous avons changé la pompe avec une pompe à diaphragme mais on ne peut pas l'utiliser pour des solvants organiques, les pièces en caoutchouc se détérioreront et la pompe retombera en panne. Donc nous aurons besoin d'une pompe appropriée pour la prochaine session de formation.
 - L'ampoule de la trappe est importante pour éviter la contamination. Généralement cela fait partie de l'évaporateur rotatif mais on n'a pas pu la trouver. Il faudrait en commander une trappe.
 - La trappe est nécessaire entre l'évaporateur rotatif et la pompe. Mais il n'y a pas de trappe adéquate pour l'évaporateur rotatif. Il faut la réparer pour la prochaine session.
- ✓ Le système de concentration a été fixé à la bouteille d'azote mais il est collé avec du téflon parce qu'il n'y a pas de pièce adaptée, l'utilisation du téflon dans une connexion à haute pression est très dangereuse. Il faudrait changer cette connexion par une connexion appropriée.
- ✓ Préparer les projets de SOP:
 - SOP pour les analyses de PAH
 - Comment changer le SOP du purge and trappe en SOP pour l'injection directe.
- ✓ Prévoir de l'acétone de grade pesticide. 6 litres.
- ✓ Commencer à préparer les documents ci-dessus qui peuvent être utilisés pour la présentation lors du prochain séminaire en février.

1.2 FTIR

- ✓ Imprimer tous les spectres enregistrés et de les interpréter.
- ✓ Lire et enregistrer les positions des pics de ces spectres, elles peuvent se référer au logiciel IR solution.
- ✓ Localiser et faire l'interprétation préliminaire des spectres se référer aux exemples montrés par l'expert.
- ✓ Enregistrer de manière précise les informations relatives aux échantillons environnementaux en donnant des noms / codification des échantillons, il peut y avoir des fautes de frappe et /ou erreur. Voir fiche technique pour format FTIR.
- ✓ Remplir la colonne blanche avec les noms corrigés des échantillons et spectres de la spectrométrie sauvegardés.
- ✓ Compléter le tableau caractéristique de la spectrométrie.
- ✓ Préparation des documents pour le séminaire : les documents ci-dessus mentionnés peuvent être utilisés pour une présentation lors du prochain séminaire du 21 février 2011.
- ✓ Les interfaces doivent préparer les documents pour le séminaire pour la fin janvier 2011. Ceux là doivent comprendre :

- Organigramme des analyses par FTIR - les détails de fonctionnement exemple : le SOP manuel de fonctionnement /maintenance/méthode de stockage de échantillons et de spectres.
- Le principe et la méthode de la spectrométrie FTIR avec des exemples et autres conditions pour une plus large utilisation de ce dernier.

1.3 XRF

- ✓ Analyse des Cd, Cr, Hg and Pb ; créer votre propre programme d'applications ,dans les conditions suivantes (optimiser):
 - Standard certifié: CFR146r
 - Sédiment Background: Poudre de riz
 - Déterminer la gamme pour chaque élément.
- ✓ Déterminer les spectres de L'XRF et compléter le registre de données pour les standards certifiés suivants:
 - 1) BCR-142r, 143r, 145r, 146r, 320r
 - 2) AUSMON
 - 3) LGC Standards PA4, PB2, PC3, PD3, PE3, PF3
 - 4) NMIJ CRM 7302-a (marine), CRM 7402-a, 7501-a, 7502-a
 - 5) TOXEL Standard
- ✓ Collecter un sédiment de rivière (Oued El Harrach) le sécher, le broyer pour le préparer et l'utiliser comme background. Analyser ce sédiment par XRF (spectres)
- ✓ Préparer les documents SOP pour les analyses de Pb, Hg, et Cd
- ✓ Préparer les documents pour le séminaire les documents ci dessus peuvent être utilisés pour la présentation lors du prochain séminaire en Avril.

2. Résultat attendu 2 : la qualité de la capacité de surveillance environnementale du CRL est améliorée à travers les activités de surveillance environnementale qui incluent la surveillance des effluents sur le site modèle.

- ✓ Comme cela a été discuté lors de la réunion d'Octobre 2010 entre ONEDD-CRL et JET, il est fortement recommandé de mettre en oeuvre de la surveillance environnemental des unités industrielles (**voir Annexe-1**).
- ✓ Afin de vérifier les progrès de la surveillance environnementale dans le site modèle, une réunion de travail aura lieu si nécessaire.
- ✓ Le groupe de travail révisera et modifiera le programme de surveillance environnementale avant la fin Décembre.
- ✓ Continuer l'analyse et la prélevement d'échantillons dans le site modèle dans le cadre du programme de surveillance environnementale.

3. Résultat attendu 3 : Capacité améliorée de contrôle de qualité du travail d'analyses de laboratoires du CRL.

- ✓ Comme cela a été discuté lors de la réunion prochain je vous demande de bien vouloir préparer les SOPs révisés conformaient à nos discussions, tous les SOPs doivent être révisés avant la fin novembre.
- ✓ Préparer la liste de tous les standards certifiés.

4. Résultat attendu 4 : Les technologies de surveillance environnementale du CRL sont transmises à d'autres laboratoires régionaux de l'ONEDD, stations de surveillances et autres organisations importantes.

- ✓ Mettre au clair un budget de la formation interne 2011 suivant le programme de L'ONEDD/CRL .

5. Prochain séjour et les actions nécessaires à prendre par ONEDD / CRL pendant l'absence du JET

- ✓ Le prochain séjour du JET est temporairement prévu se dérouler entre la mi-janvier et début demois de mars 2011.
- ✓ Lors de l'absence du JET, la communication avec le JET devra se faire par Skype et E-mail.
- ✓ Préparer le plan annuel de l'exercice 2011 de l'ONEDD avant le prochain séjour de JET .

Annexe-1

Mémorandum de la Réunion
entre
Directeur Général de l'ONEDD et Leader de JET

le 28 Octobre, 2010

Objet : Situation Actuelle des Activités du Projet**I. Dans le cadre du resultat 2 du projet transfert de technologie**

1. L'élaboration du plan de surveillance détaillé
2. L'interprétation détaillées et évaluation des risques

1. Le plan de surveillance détaillé

Dans le cadre de la caractérisation de la pollution de Oued El Harrach, qui est prise dans le sens d'un cas d'école pour les ingénieurs du LRC, une convention a été signée entre l'ONEDD de les Directions de l'Environnement des Wilayas d'Alger et de Blida, pour établir l'inventaire des unités industrielles et déterminer les points de prélèvement tout au long du bassin versant de Oued El Harrach.

Les activités de prélèvements ont été lancées au début de l'année 2010 jusqu'à Octobre 2010 plusieurs unités industrielles pour celles inventariées ont établi des bons de commande à l'ONEDD pour l'analyse de leurs effluents. Cependant, le nombre de ces unités reste très faible par rapport aux unités inventoriées.

Wilaya	Nombre d'unités Industrielles inventoriées	Nombre d'unités industrielles visitées	d'unités industrielles visitées en pourcentage
Alger	56	10	17.9 %
Blida	21	3	14.3%

Pour accélérer le programme de surveillance et des prélèvements, une réunion de coordination, entre le D.G de l'ONEDD, le Directeur de LRC et leader JET, s'est tenue le 12 Octobre 2010 au niveau de LRC.

Il a été convenu ce qui suit

- a) - Le nombre de points de prélèvement le long de O.ELH est ramené à 6 points au lieu de initialement.
- b) - La liste des unités industrielles qui n'ont pas établis de B.C à l'ONEDD sera communiquée aux Directeurs de l'Environnement pour des lettres de rappel.
- c) - Les unités industrielles dont les analyses de effluents ont déjà été réalisés seront appelés à effectuer une analyse dans le cas de pic de pollution constaté lors de la première analyse.

2. Interprétations détaillées et évaluation du risque des résultats de surveillance dans le site modèle du Projet

Des le début de 2011 et une fois que toutes les données sont disponibles, une équipe d'ingénieurs du LRC fera la synthèse des résultats et fera avec le soutien de la JET et de l'ONEDD l'interprétation, les tendances et évaluation du risque qui se dégagent en matière de pollution dans la zone d'étude (Bassin versant de Oued El Harrach).

II. Dans le cadre du resultat 4 du projet la formation interne

Dans le cadre de la formation interne, une première action de formation, sur les méthodes et procédures de principales analyses physico-chimiques et la familiarisation avec les équipements nécessaires, a été réalisée en Octobre -Novembre 2009 pour les ingénieurs de stations de surveillance de Bad Bon Asseridy et de Djelasa.

La réussite de cette opération a encouragé le site de l'oued à établir un programme annuel à destination des ingénieurs de laboratoires d'Oran et Constantine et de toutes les stations de surveillance, pour uniformiser les procédures d'analyses et inter calibrer les équipements.

Le programme n'a pas été consigné à défaut de trésorier durant l'exercice 2010 et mise en œuvre se fera dès que la situation de trésorerie sera améliorée.

Recommandations par le JET dans le 5ème travail en Algérie (en 2011)

1. Résultat attendu 1 : CRL acquiert une technique analytique avancée pour le GCMS, le FTIR et le XRF.

1.1 GCMS

- ✓ Analyse des COVs contenant des BTX en utilisant le GCMS-P&T:
 - La formation du personnel interface (C/P) a été réalisé en 2010.
 - Dans la mesure ou on a trouvé certains mauvais fonctionnements du P &T, il s'avera necessaire de proceder à des réparations.
 - La JET a donné les informations necessaires pour les travaux de réparation du P&T à SHIMAZU Tokyo en Février 2011, la JET recommande à l'ONEDD de demander a SHIMAZU Tokyo de faire les réparation aux frais de l'ONEDD.
 - Pour analyser un vrai echantillon en utilisant le GCMS P &T, il est recommandé de reconfirmer une separation des substances et son temps de retention en utilisant un nouveau reactif apres la fin des reparations du P &T.
- ✓ Analyse des PAH en utilisant le GCMS:
 - La formation sur les procedures d'analyse des PAH en utilisant le GCMS a été realisée.
 - Afin d'analyser un vrai echantillon en utilisant le GCMS, la JET recommande de mettre l'auto formation en pratique avec certitude.
 - Repetition du test de recuperation en ajoutant des matieres standard /revalidation du pourcentage de recuperation en utilisant les matieres de standard interne(deteraté)i/ analyse de matiere de reference certifiées.
- ✓ Analyse de pesticides en utilisant le GCMS-P&T:
 - Faire une formation pour le personnel interface trois (3) pesticides sont disponibles pour l'analyse en utilisant le GCMS-P&T au LRC.
- ✓ Analyse des pesticides en utilisant le GCMS:
 - L'analyse de pesticides en utilisant le GCMS se fera en appliquant les même procedures en principe que les PAH.
 - Il est recommandé une gestion rigoureuse et prudente des substances standard pour pesticides afin d'eviter tout accident.
- ✓ Maintenance appropriée du GCMS:
 - Enregistrer l'etat de fonctionnement a chaque utilisation du GCMS.
 - Il est recommande de proceder à une auto-maintenance periodique conformément à la formation.
- ✓ Maintenance appropriée de l'evaporateur rotatif et de la pompe pour vide:
 - Nettoyez le ballon de la trappe dans l'evaporateur rotatif lorsqu'il est sale et enregistrer le temps de changement.
 - Nettoyez le filtre de la pompe pour vide lorsqu'il est sale et enregistrer le temps de changement.

1.2 FTIR

- ✓ Lors des prochaines surveillances en utilisant la technologie FTIR, il est recommandé d'analyser « Les hydrocarbures », ce terme vague est employé pour désigner toute substance constituée de Carbone et d'Hydrogène. Le pétrole et le gaz sont des hydrocarbures typiques souvent utilisés à l'échelle industrielle.
- ✓ Les hydrocarbures sont classifiées par ordre volatile ou non-volatile. Les hydrocarbures non-volatile typique sont comme suit :
 - Carburants d'automobile, d'avion, etc
 - Huile synthétique d'hydrocarbure et huile mécanique comme les lubrifiants et les huiles isolants.
 - Hydrocarbures cycliques
 - Hydrocarbures aromatiques polycycliques sous forme de résidus après avoir brûler du charbon ou du carburant
 - Longue chaîne d'hydrocarbures
- ✓ Ces hydrocarbures peuvent être simplement analysées après l'extraction à partir des échantillons avec les solvants appropriés comme le N-HEXANE en utilisant le système analytique du FTIR constitué à partir du spectromètre du FTIR et des données des bibliothèques, alors que d'autres spectroscopies demandent un processus de prétraitement complexe.

1.3 XRF

- ✓ Détermination des sédiments prélevés d'Oued El Harrach collecter les échantillons d'Oued El Harrach et les sécher pour les utiliser dans l'analyse par XRF pour les éléments cibles ci-dessous. Préparer la courbe des standards en utilisant les sédiments (S1) de Oued El Harrach comme background. Analyser les contenus des éléments cibles dans les échantillons. Déterminer les gammes analytiques pour chaque élément et calculer le contenu pour chaque échantillon.
Conditions:
 - Standard certifié: CFR 146 /ou 344r.
 - Sédiment background: Sédiment (S1) Oued El Harrach.
 - Éléments cibles: Pb, Cd, Hg, etc.
 - Paramètre du XRF: créer votre propre programme d'application.
- * Préparer un rapport contenant les critères suivants:
 - Titre, Objectifs, Méthodes, Résultat, Discussion
- ✓ Déterminer le spectre de l'XRF et compléter le registre des données pour le standard certifié et le sédiment background.
- ✓ Préparer les documents SOP pour analyser les Pb, Hg, et Cd en utilisant l'XRF.
- ✓ Préparer les documents pour le séminaire.
- ✓ Les documents ci-dessus peuvent être utilisés pour présentation lors du prochain séminaire en Mai.

2. Résultat attendu 2 : la qualité de la capacité de surveillance environnementale du CRL est améliorée à travers les activités de surveillance environnementale qui incluent la surveillance des effluents sur le site modèle.

- ✓ Suite aux instructions du Ministre du MATE datées du 28 Novembre 2010 concernant les procédures de mise en œuvre du Décret Exécutif N° 07-300 ayant trait à la surveillance des rejets liquides industriels. Il est fortement recommandé d'accroître les activités de surveillance dans ce domaine.
- ✓ Continuer les prélèvements et analyses périodiquement de Oued El Harrach sur la base du programme de surveillance environnementale du projet.

3. Résultat attendu 3 : Capacité améliorée de contrôle de qualité du travail d'analyses de laboratoires du CRL.

- ✓ Comme discuté durant la réunion qui s'est tenue au préalable, prière préparer les SOPs révisés conformément à notre discussion tous les SOPs doivent être finalisés avant Mai.
- ✓ Préparer la liste de tous les standards certifiés.

4. Résultat attendu 4 : Les technologies de surveillance environnementale du CRL sont transmises à d'autres laboratoires régionaux de l'ONEDD, stations de surveillances et autres organisations importantes.

- ✓ Clarifier le budget et le programme pour mettre en œuvre la formation interne du LRC-ONEDD en 2011.
- ✓ Afin d'élever le niveau technologique du laboratoire régional et des stations de surveillance, il serait nécessaire de tenir une réunion pour la mise en œuvre de la formation interne du LRC-ONEDD lorsque cela s'avère nécessaire.
- ✓ Concernant le séminaire conjoint et l'atelier d'Avril 2011, préparer les documents de présentations dans le domaine des rejets ou des activités courantes de la surveillance environnementale de El Oued Harrach.

5. Prochain séjour et les actions nécessaires à prendre par ONEDD / CRL pendant l'absence du JET

- ✓ Le prochain visite de la JET sera de mi-Mai à fin Juin 2011.
- ✓ Communiquer avec la JET par E-mail ou Skype durant l'absence de la JET.
- ✓ Présenter le plan annuel (2011) de l'ONEDD lors de la prochaine visite de la JET.

Recommandations par le JET dans le 6ème travail en Algérie (en 2011)

1. Résultat attendu 1 : CRL acquiert une technique analytique avancée pour le GCMS, le FTIR et le XRF.

1.1 GCMS

- ✓ Le transfert technique supplémentaire sera réalisé par l'envoi d'un expert après que la réparation du système de prétraitement de P&T aura été réalisée par le côté algérien et que son achèvement aura été confirmé.

1.2 XRF

- ✓ Analyse des As, Pb, etc ; avec différent ROI, et confirmer la courbe de calibration avec différents standard.
- ✓ Déterminer le sédiment de rivières (Oued El Harrach), Analyser ce sédiment par XRF (spectres).
- ✓ Préparer les SOPs par XRF.
- ✓ Lire le document ou littérature et faire un rapport concernant l'XRF.
- ✓ Préparer les documents SOP pour les analyses de certains Éléments.
- ✓ Préparer les documents pour le séminaire les documents ci dessus peuvent être utilisés pour la présentation lors du prochain séminaire en Septembre.

2. Résultat attendu 2 : la qualité de la capacité de surveillance environnementale du CRL est améliorée à travers les activités de surveillance environnementale qui incluent la surveillance des effluents sur le site modèle.

- ✓ Comme promis dans la convention entre l'ONEDD/LRC et les Directions de l'Environnement des Wilayas d'Alger et de Blida en 2009, l'ONEDD/LRC entreprendra la surveillance environnementale de Oued El Harrach et de Oued Smar en Juin (ou Juillet) et en Octobre 2011.
- ✓ Concernant la fiabilité des analyses pour le Hg, l'ONEDD/LRC procédera encore une fois à l'analyse du même échantillon de l'amont de Oued El Harrach (deux points de référence) qui ont été prélevés en Mai 2010.
- ✓ ONEDD/LRC collectera toutes les données sur les unités industrielles du site modèle et produira les données selon la forme appropriée sur la base des orientations de la JET avant la fin Septembre(voir Annexe).

3. Résultat attendu 3 : Capacité améliorée de contrôle de qualité du travail d'analyses de laboratoires du CRL.

- ✓ Préparer et revoir tous les standards certifiés.
- ✓ Préparer préface (introduction) of du document SOP.

4. Résultat attendu 4 : Les technologies de surveillance environnementale du CRL sont transmises à d'autres laboratoires régionaux de l'ONEDD, stations de surveillances et autres organisations importantes.

- ✓ Mettre au clair un budget de la formation interne 2011 suivant le programme de L'ONEDD/CRL .

Recommandations par le JET dans le 7ème travail en Algérie (en 2011)

1. Résultat attendu 1 : CRL acquiert une technique analytique avancée pour le GCMS, le FTIR et le XRF.

1.1 GCMS

- ✓ Répéter l'analyse de matières de référence certifiées comparer les résultats avec les valeurs certifiées et vérifier le taux de récupération en utilisant les standards internes.
- ✓ Répéter les tests de blanc à travers tout le processus pour calculer la limite de détection.

1.2 FTIR

- ✓ Concernant une panne du FTIR, pour réaliser l'évaluation finale en utilisant cet équipement, la réparation du système FTIR doit être réalisée par le côté algérien dans les meilleurs délais.

1.3 XRF

- ✓ Déterminer le sédiment de rivière (Oued El Harrach), analyser ce sédiment par XRF
- ✓ Déterminer l'échantillon liquide par méthodes directe (10µl) et indirect (papier filtre)
- ✓ Préparer les manuels pour la préparation des échantillons liquides pour XRF

2. Résultat attendu 2 : la qualité de la capacité de surveillance environnementale du CRL est améliorée à travers les activités de surveillance environnementale qui incluent la surveillance des effluents sur le site modèle.

- ✓ Pour réaliser le 6ème séminaire (interprétation détaillées et évaluation du risque dans le site modèle) en Février 2012, le personnel C/P désigné doit préparer la présentation selon des orientations de la JET en Juin, Octobre et Novembre 2011.

3. Résultat attendu 3 : Capacité améliorée de contrôle de qualité du travail d'analyses de laboratoires du CRL.

- ✓ Préparer des SOP supplémentaires pour les équipements de base du laboratoire.
- ✓ Préparer dossiers de documents qui font mention de déclaration de bonnes pratiques de laboratoire (BPL).
- ✓ Commencer la collecte de données pour la documentation pour BPL.

4. Résultat attendu 4 : Les technologies de surveillance environnementale du CRL sont transmises à d'autres laboratoires régionaux de l'ONEDD, stations de surveillances et autres organisations importantes.

- ✓ Élaborer de manière claire un budget et plan de la formation interne 2012 suivant le programme de L'ONEDD/CRL.
- ✓ Pour réaliser la formation au laboratoire de la Constantine, organiser le programme de visite par Melle. Fukaya (pendant trois jours).

5. Final evaluation of the project in February 2012

- ✓ Comme la dernière fois dans la cadre de Phase-1 du Projet, préparer les documents nécessaires à l'avance.
- ✓ Pour vérifier les technologies acquises sur GCMS, FTIR et XRF dans la cadre de l'évaluation finale en Février 2012 (en utilisant échantillons validés), faire des exercices (répétition) d'analyse pour obtenir de bons résultats.
- ✓ Préparer la brièveté de la présentation par tous les membres de CRL pour l'évaluation finale.

Recommandations par le JET dans le 8ème travail en Algérie (en 2012)

1. Résultat attendu 1 : CRL acquiert une technique analytique avancée pour le GCMS, le FTIR et le XRF.

1.1 GCMS

- ✓ Répéter les analyses des matières de référence certifiées à ce quel' erreur par rapport aux valeurs certifiées soit dans la limite de 20%et vérifier également le taux de récupération en utilisant les standards internes.
- ✓ Répéter le test du blanc pour les analyses de sédiment à travers tout le processus pour calculer la limite de détection.
- ✓ Pour le P&T il est nécessaire de le réparer maintenant .La GET recommande de faire appel à un ingénieur Japonais de Shimazu.

1.2 FTIR

- ✓ Pour vous habituera manipuler le FTIR et accumuler les connaissances des différentes matières chimiques comme les composants organiques non volatiles, refaire plusieurs fois les analyses des différents échantillons.
- ✓ Réviser le SOP existant du FTIR qui a été élaboré durant la formation par l'expert de la JICA.

1.3 XRF

- ✓ Déterminer le sédiment de rivière (Oued El Harrach), Analyser ce sédiment par XRF.
- ✓ Déterminer l'échantillon liquide par méthodes directes.
- ✓ Pour une utilisation assez longue et efficace de l'XRF, pensez et mettre au pont une méthode appropriée de l'utilisation de l'XRF

2. Résultat attendu 2 : la qualité de la capacité de surveillance environnementale du CRL est améliorée à travers les activités de surveillance environnementale qui incluent la surveillance des effluents sur le site modèle.

- ✓ Continuer la mise à jour de la base de données de surveillance (unités industrielles et rivière) du site modèle du bassin versants d'oued el Harrach.
- ✓ Pour publier les résultats de surveillance environnementale du site modèle, un rapport officiel doit être fait par l'ONEDD/LRC sur la base des résultats de l'interprétation détaillée et de l'évaluation du risque.
- ✓ Une idée de l'évaluation des risques de surveillance de l'environnement seront discutées à la réunion avec le Directeur Général de l'ONEDD et les personnes en charge de la resultat-2 dans la prochaine visite de l'expert japonais.

3. Résultat attendu 3 : Capacité améliorée de contrôle de qualité du travail d'analyses de laboratoires du CRL.

- ✓ Préparer des SOP supplémentaires pour les équipements de base du laboratoire (purifié de l'eau, rotary évaporatoire, poids, etc).
- ✓ Continuer et préparer dossiers de documents qui font mention de déclaration de bonne pratiques de laboratoire (BPL).

4. Résultat attendu 4 : Les technologies de surveillance environnementale du CRL sont transmises à d'autres laboratoires régionaux de l'ONEDD, stations de surveillances et autres organisations importantes.

- ✓ Un budget de formation interne pour 2012 doit être prévu selon le programme annuel de l'ONEDD /LRC.
- ✓ Afin de réaliser la formation interne pour les laboratoires régionaux d'ORAN et de Constantine, il faut organise un programme de formation de trois jours pour chacun d'eux et pour distribuer les SOP vers 1.0.1 imprimés par l'expert de la JICA.

Annexe 6 Modifications de la PDM

Annexe 6-1 PDM-1 (originale)

MATRICE DE CONCEPTION DU PROJET (PDM)

Intitulé du Projet: Renforcement des Capacités de Surveillance Environnementale en Algérie, Phase 2

Agence d'exécution: ONEDD

Institutions impliquées: DEW ALGER ET DEW BLIDA

Soutien: MATE

Durée du projet: d'Octobre 2009 a Septembre 2012 (3 ans)

Groupe cible: personnel de l'ONEDD (LRC et siège ONEDD)

Zone de projet: Alger, Blida, Oran et Constantine.

Site modèle: Bassin - versant de OEH, wilayate d'Alger et de Blida
et zone côtière de la wilaya d'Alger

Date: 18 Mars, 2009

Résumé narrative	Indicateurs vérifiables objectivement	Moyens de vérification	Hypothèses importantes
<p>Objectif Général L'ONEDD a installé un système de surveillance environnementale basé sur la Stratégie Nationale Environnementale comprenant un réseau bien organisé de laboratoires et de stations, dont le Laboratoire Régional Centre (Alger), ci-après désigné « LRC », joue un rôle majeur.</p>	<ol style="list-style-type: none"> Réalisation d'un système de surveillance environnementale basé sur la Stratégie Nationale Environnementale. Mise en place d'une base de données environnementale (SIE). Le LRC joue un rôle de laboratoire de référence environnementale en Algérie. 	<ol style="list-style-type: none"> Rapport sur l'Etat et l'Avenir de l'Environnement (RNE) publié en Algérie par le MATET Enregistrement de fournitures des matières de référence aux autres laboratoires et stations. Enregistrement du support technique, conseils et formations aux autres laboratoires et stations. Réseau avec des instituts de recherche en Algérie. Contribution de Centres de recherche internationaux. 	
<p>Objectif du projet Les capacités de l'ONEDD seront renforcées pour produire des informations environnementales dans l'objectif d'une gestion environnementale efficiente, y compris l'inspection, les mesures à prendre et la protection de l'environnement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> Le Laboratoire Régional du Centre (Alger) est en mesure de répondre aux demandes de gestion environnementale de différents clients. Le nombre d'informations relevées ayant trait à la surveillance de l'environnement a augmenté. Le nombre de points de surveillance des effluents a augmenté. 	<ol style="list-style-type: none"> Contrats et Conventions avec clients et rapports des résultats d'analyses. Rapports et bulletins publiés. Rapports et bulletins publiés. Organisation d'ateliers. Site web de l'ONEDD. Réalisation de la surveillance des effluents. 	<p>Le Gouvernement Algérien maintient l'attitude proactive actuelle vers une politique environnementale et son application.</p> <p>Le Gouvernement Algérien continue à apporter le soutien nécessaire à l'ONEDD.</p>
<p>Résultat 1 Le LRC a acquis une technique analytique avancée pour le GCMS, le FTIR et le XRF.</p>	<ol style="list-style-type: none"> Des résultats analytiques fiables sur les hydrocarbures, les organo chlorés, les BTX, PAH et les agrochimiques (pesticides et insecticides) sont produits en utilisant le 	<ol style="list-style-type: none"> Réalisation des analyses. 	<p>Les enquêtes sur le terrain et l'échantillonnage sur le site modèle peuvent être accomplis sans aucune restriction.</p> <p>Les industries et les</p>

	<p>GCMS</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Des résultats analytiques fiables sur les produits chimiques organiques non volatiles sont produits en utilisant le FTIR et sa bibliothèque de données. 3. Des résultats fiables d'analyses quantitatives sont produits avec l'XRF. 4. Des SOP pour des méthodes analytiques avancées pour le GCMS, le FTIR et l'XRF sont développées. 	4. SOPs	autres pollueurs sont coopératifs quant aux activités du Projet.
<p>Résultat 2 La qualité de la capacité de surveillance environnementale du LRC s'est améliorée par les activités de surveillance environnementale, y compris l'inspection dans le site modèle.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Inventaires de pollutions, y compris les charges de pollution, sont développées. 2. Un plan détaillé de surveillance, y compris le contrôle des rejets, est développé. 3. Des activités de surveillance des effluents sont entreprises en collaboration avec DEWA et DEWB périodiquement. 4. Types/genres de paramètres d'analyses sont en augmentation. 5. Interprétation détaillée et évaluation du risque des résultats de surveillance sont publiés. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Inventaires de pollution. 2. Plan détaillé de surveillance. 3. Enregistrement des activités de surveillance des effluents. 4. Enregistrement des analyses. 5. Présentation de documents, rapports et publications. 	
<p>Résultat 3 Amélioration de la capacité du contrôle de qualité du LRC en matière de travaux d'analyses de laboratoire.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Plus de personnel** pour les travaux du LRC en matière de contrôle de qualité pour les analyses organiques, inorganiques et microbiologiques. 2. Plus de personnel** dans les sections d'analyses microbiologiques, organiques et inorganiques au LRC qui a participé à la formation du contrôle de qualité. 3. Un système contrôle de qualité des travaux d'analyses est mis en place au LRC. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Auditions du LRC. 2. Enregistrements de la formation. 3.1 Audition du LRC. 3.2 Rapports CQ et livre de log au LRC. 	

<p>Résultat4 Les technologies de surveillance environnementale dont dispose le LRC sont étendues aux autres laboratoires régionaux de l'ONEDD, aux stations de surveillance et autres organisations connexes.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'équipe de formation par l'ONEDD (siège) et le LRC formée. 2. Un plan de formation pour les laboratoires régionaux est élaboré. 3. Des cours de formation pour les laboratoires régionaux sont dispensés ** fois. 4. Plusieurs parties prenantes, y compris les industries, les universités et les ONG ont participé aux séminaires organisés conjointement par ONEDD/MATET-JICA. 5. ** personnel des laboratoires régionaux et stations de surveillance ayant participé aux ateliers. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Audition de l'ONEDD. 2. Plan de formation. 3. Enregistrement des formations. 4.1 Enregistrement des séminaires conjoints. 4.2 Débats lors des séminaires. 5. Enregistrement des ateliers. 	
<p>Activités pour le résultat 1</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 – La JET et le LRC évaluent la base des capacités pour l'analyse technique individuelle du GCMS, FTIR et XRF. 2 – La JET transfère la technique analytique avancée pour les composants organiques volatiles en utilisant le GCMS au LRC 3 – La JET transfère la technique analytique avancée pour les composants organiques non-volatiles en utilisant le FTIR au LRC. 4 – La JET transfère la technique analytique avancée pour les éléments potentiellement toxiques en utilisant l'XRF au LRC. 5 – La JET et le LRC développent des SOP pour les méthodes analytiques avancées pour le GCMS, le FTIR et l'XRF. 	<p>Contribution <Contribution de la JICA> 1 – Experts à court terme. (1) Responsable/gestion environnementale (analyse approfondie, évaluation du risque, gestion du laboratoire). (2) GCMS. (3) FTIR. (4) XRF. (5) Contrôle qualité. (6) Conférenciers aux séminaires, y compris le Conseiller Principal de la JICA. 2 – Bibliothèque de données pour le FTIR. 3 – Matières standard pour le GCMS, FTIR, XRF.</p>	<p>Contribution <Contribution de l'ONEDD> 1 – Affectation du personnel interface. 2 – Bâtiments et installations. 3 – Espaces bureaux pour les experts de la JICA et pour les réunions. 4 – Utilités et services comme l'électricité, le gaz, l'eau, le téléphone, l'accès à Internet et le mobilier. 5 – Produits chimiques et réactifs pour les analyses. 6 – Frais d'exploitation et récurrents pour les activités du Projet par la partie Algérienne.</p>	<p>L'ONEDD recrute et affecte le personnel nécessaire. Les produits chimiques et réactifs nécessaires sont importés.</p>
<p>Activités pour le résultat 2</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 – Le LRC et la JET développent des inventaires de pollution dans le site modèle avec la DEWA et la DEWB. 2 – Le LRC et la JET développent des plans de surveillance détaillés, y compris la surveillance des effluents pour le site modèle. 3 – Le LRC réalise la surveillance des effluents aux 			

<p>sources de pollution avec la DEWA et la DEWB en suivant les conseils de la JET</p> <p>4 – Le LRC analyse les échantillons collectés lors des activités de surveillance en suivant les conseils de la JET.</p> <p>5 – Le LRC fait des interprétations détaillées et évalue le risque des résultats de surveillance dans le site modèle du Projet en suivant les conseils de la JET.</p> <p>6 – Le LRC élabore des rapports sur les résultats de l'interprétation détaillée et formule des recommandations à la DEWA, DEWB et MATET en suivant les conseils de la JET.</p>			
<p>Activités pour le résultat 3</p> <p>1 – La JET et le LRC évaluent les problèmes du système de contrôle de qualité des travaux d'analyses.</p> <p>2 – La JET dispense des formations sur le système de contrôle de qualité des travaux d'analyses pour le LRC.</p> <p>3 – Le LRC développe un système de contrôle de qualité des travaux d'analyses en suivant les conseils de la JET.</p>			
<p>Activités pour le résultat 4</p> <p>1- La JET réexamine le système de formation interne de l'ONEDD et du LRC, et formule des recommandations pour son amélioration.</p> <p>2- La Direction Générale de l'ONEDD et le LRC développent des plans d'amélioration, avec le soutien de la JET pour leur mise en pratique.</p> <p>3- L'ONEDD organise des cours de formation au bénéfice des laboratoires régionaux avec le soutien de la JET.</p> <p>4- L'ONEDD et les experts de la JICA organisent conjointement et périodiquement des séminaires et ateliers (ONEDD/MATET – JICA).</p>			<p>Pré-conditions</p> <p>Le niveau actuel de la sécurité est maintenu dans la zone du projet.</p> <p>Un Accord-Cadre doit être conclu entre l'ONEDD, la DEWA et la DEWB..</p>

Annexe 6-2 PDM-2 (modifiée)

MATRICE DE CONCEPTION DU PROJET (PDM)

Intitulé du Projet: Renforcement des Capacités de Surveillance Environnementale en Algérie, Phase 2

Agence d'exécution: ONEDD

Institutions impliquées: DEW ALGER ET DEW BLIDA

Soutien: MATE

Durée du projet: d'Octobre 2009 a Septembre 2012 (3 ans)

Groupe cible: personnel de l'ONEDD (LRC et siège ONEDD)

Zone de projet: Alger, Blida, Oran et Constantine.

Site modèle: Bassin - versant de OEH, wilayate d'Alger et de Blida
et zone côtière de la wilaya d'Alger

Date: 11 Novembre, 2009

Résumé narrative	Indicateurs vérifiables objectivement	Moyens de vérification	Hypothèses importantes
<p>Objectif Général L'ONEDD a installé un système de surveillance environnementale basé sur la Stratégie Nationale Environnementale comprenant un réseau bien organisé de laboratoires et de stations, dont le Laboratoire Régional Centre (Alger), ci-après désigné « LRC », joue un rôle majeur.</p>	<ol style="list-style-type: none"> Réalisation d'un système de surveillance environnementale basé sur la Stratégie Nationale Environnementale. Mise en place d'une base de données environnementale (SIE). Le LRC joue un rôle de laboratoire de référence environnementale en Algérie. 	<ol style="list-style-type: none"> Rapport sur l'Etat et l'Avenir de l'Environnement (RNE) publié en Algérie par le MATET Enregistrement de fournitures des matières de référence aux autres laboratoires et stations. Enregistrement du support technique, conseils et formations aux autres laboratoires et stations. Réseau avec des instituts de recherche en Algérie. Contribution de Centres de recherche internationaux. 	
<p>Objectif du projet Les capacités de l'ONEDD seront renforcées pour produire des informations environnementales dans l'objectif d'une gestion environnementale efficiente, y compris l'inspection, les mesures à prendre et la protection de l'environnement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> Le Laboratoire Régional du Centre (Alger) est en mesure de répondre aux demandes de gestion environnementale de différents clients. Le nombre d'informations relevées ayant trait à la surveillance de l'environnement a augmenté. Le nombre de points de surveillance des effluents a augmenté. 	<ol style="list-style-type: none"> Contrats et Conventions avec clients et rapports des résultats d'analyses. Rapports et bulletins publiés. Rapports et bulletins publiés. Organisation d'ateliers. Site web de l'ONEDD. Réalisation de la surveillance des effluents. 	<p>Le Gouvernement Algérien maintient l'attitude proactive actuelle vers une politique environnementale et son application.</p> <p>Le Gouvernement Algérien continue à apporter le soutien nécessaire à l'ONEDD.</p>
<p>Résultat 1 Le LRC a acquis une technique analytique avancée pour le GCMS, le FTIR et le XRF.</p>	<ol style="list-style-type: none"> Des résultats analytiques fiables sur les hydrocarbures, les organo chlorés, les BTX, PAH et les agrochimiques (pesticides et insecticides) sont produits en utilisant le 	<ol style="list-style-type: none"> Réalisation des analyses. 	<p>Les enquêtes sur le terrain et l'échantillonnage sur le site modèle peuvent être accomplis sans aucune restriction.</p> <p>Les industries et les</p>

	<p>GCMS</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Des résultats analytiques fiables sur les produits chimiques organiques non volatiles sont produits en utilisant le FTIR et sa bibliothèque de données. 3. Des résultats fiables d'analyses quantitatives sont produits avec l'XRF. 4. Des SOP pour des méthodes analytiques avancées pour le GCMS, le FTIR et l'XRF sont développées. 	4. SOPs	autres pollueurs sont coopératifs quant aux activités du Projet.
<p>Résultat 2 La qualité de la capacité de surveillance environnementale du LRC s'est améliorée par les activités de surveillance environnementale, y compris l'inspection dans le site modèle.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Inventaires de pollutions, y compris les charges de pollution, sont développées. 2. Un plan détaillé de surveillance, y compris le contrôle des rejets, est développé. 3. Des activités de surveillance des effluents sont entreprises en collaboration avec DEWA et DEWB périodiquement. 4. Types/genres de paramètres d'analyses sont en augmentation. 5. Interprétation détaillée et évaluation du risque des résultats de surveillance sont publiés. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Inventaires de pollution. 2. Plan détaillé de surveillance. 3. Enregistrement des activités de surveillance des effluents. 4. Enregistrement des analyses. 5. Présentation de documents, rapports et publications. 	
<p>Résultat 3 Amélioration de la capacité du contrôle de qualité du LRC en matière de travaux d'analyses de laboratoire.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Plus de personnel 16 pour les travaux du LRC en matière de contrôle de qualité pour les analyses organiques, inorganiques et microbiologiques. 2. Plus de personnel 16 dans les sections d'analyses microbiologiques, organiques et inorganiques au LRC qui a participé à la formation du contrôle de qualité. 3. Un système contrôle de qualité des travaux d'analyses est mis en place au LRC. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Auditions du LRC. 2. Enregistrements de la formation. 3.1 Audition du LRC. 3.2 Rapports CQ et livre de log au LRC. 	

<p>Résultat4 Les technologies de surveillance environnementale dont dispose le LRC sont étendues aux autres laboratoires régionaux de l'ONEDD, aux stations de surveillance et autres organisations connexes.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'équipe de formation par l'ONEDD (siège) et le LRC formée. 2. Un plan de formation pour les laboratoires régionaux est élaboré. 3. Des cours de formation pour les laboratoires régionaux sont dispensés ** fois. 4. Plusieurs parties prenantes, y compris les industries, les universités et les ONG ont participé aux séminaires organisés conjointement par ONEDD/MATET-JICA. 5. ** personnel des laboratoires régionaux et stations de surveillance ayant participé aux ateliers. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Audition de l'ONEDD. 2. Plan de formation. 3. Enregistrement des formations. 4.1 Enregistrement des séminaires conjoints. 4.2 Débats lors des séminaires. 5. Enregistrement des ateliers. 	
<p>Activités pour le résultat 1</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 – La JET et le LRC évaluent la base des capacités pour l'analyse technique individuelle du GCMS, FTIR et XRF. 2 – La JET transfère la technique analytique avancée pour les composants organiques volatiles en utilisant le GCMS au LRC 3 – La JET transfère la technique analytique avancée pour les composants organiques non-volatiles en utilisant le FTIR au LRC. 4 – La JET transfère la technique analytique avancée pour les éléments potentiellement toxiques en utilisant l'XRF au LRC. 5 – La JET et le LRC développent des SOP pour les méthodes analytiques avancées pour le GCMS, le FTIR et l'XRF. 	<p>Contribution</p> <p><Contribution de la JICA></p> <ol style="list-style-type: none"> 1 – Experts à court terme. <ol style="list-style-type: none"> (1) Responsable/gestion environnementale (analyse approfondie, évaluation du risque, gestion du laboratoire). (2) GCMS. (3) FTIR. (4) XRF. (5) Contrôle qualité. (6) Conférenciers aux séminaires, y compris le Conseiller Principal de la JICA. 2 – Bibliothèque de données pour le FTIR. 3 – Matières standard pour le GCMS, FTIR, XRF. 	<p>Contribution</p> <p><Contribution de l'ONEDD></p> <ol style="list-style-type: none"> 1 – Affectation du personnel interface. 2 – Bâtiments et installations. 3 – Espaces bureaux pour les experts de la JICA et pour les réunions. 4 – Utilités et services comme l'électricité, le gaz, l'eau, le téléphone, l'accès à Internet et le mobilier. 5 – Produits chimiques et réactifs pour les analyses. 6 – Frais d'exploitation et récurrents pour les activités du Projet par la partie Algérienne. 	<p>L'ONEDD recrute et affecte le personnel nécessaire.</p> <p>Les produits chimiques et réactifs nécessaires sont importés.</p>
<p>Activités pour le résultat 2</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 – Le LRC et la JET développent des inventaires de pollution dans le site modèle avec la DEWA et la DEWB. 2 – Le LRC et la JET développent des plans de surveillance détaillés, y compris la surveillance des effluents pour le site modèle. 3 – Le LRC réalise la surveillance des effluents aux 			

<p>sources de pollution avec la DEWA et la DEWB en suivant les conseils de la JET</p> <p>4 – Le LRC analyse les échantillons collectés lors des activités de surveillance en suivant les conseils de la JET.</p> <p>5 – Le LRC fait des interprétations détaillées et évalue le risque des résultats de surveillance dans le site modèle du Projet en suivant les conseils de la JET.</p> <p>6 – Le LRC élabore des rapports sur les résultats de l'interprétation détaillée et formule des recommandations à la DEWA, DEWB et MATET en suivant les conseils de la JET.</p>			
<p>Activités pour le résultat 3</p> <p>1 – La JET et le LRC évaluent les problèmes du système de contrôle de qualité des travaux d'analyses.</p> <p>2 – La JET dispense des formations sur le système de contrôle de qualité des travaux d'analyses pour le LRC.</p> <p>3 – Le LRC développe un système de contrôle de qualité des travaux d'analyses en suivant les conseils de la JET.</p>			
<p>Activités pour le résultat 4</p> <p>1- La JET réexamine le système de formation interne de l'ONEDD et du LRC, et formule des recommandations pour son amélioration.</p> <p>2- La Direction Générale de l'ONEDD et le LRC développent des plans d'amélioration, avec le soutien de la JET pour leur mise en pratique.</p> <p>3- L'ONEDD organise des cours de formation au bénéfice des laboratoires régionaux avec le soutien de la JET.</p> <p>4- L'ONEDD et les experts de la JICA organisent conjointement et périodiquement des séminaires et ateliers (ONEDD/MATET – JICA).</p>			<p>Pré-conditions</p> <p>Le niveau actuel de la sécurité est maintenu dans la zone du projet.</p> <p>Un Accord-Cadre doit être conclu entre l'ONEDD, la DEWA et la DEWB..</p>

Annexe 6-3 PDM-3 (PDM-2 (modifiée))

MATRICE DE CONCEPTION DU PROJET (PDM)

Intitulé du Projet: Renforcement des Capacités de Surveillance Environnementale en Algérie, Phase 2

Agence d'exécution: ONEDD

Institutions impliquées: DEW ALGER ET DEW BLIDA

Soutien: MATE

Durée du projet: d'Octobre 2009 a Septembre 2012 (3 ans)

Groupe cible: personnel de l'ONEDD (LRC et siège ONEDD)

Zone de projet: Alger, Blida, Oran et Constantine.

Site modèle: Bassin - versant de OEH, wilayate d'Alger et de Blida
et zone côtière de la wilaya d'Alger

Date: 13 Avril , 2011

Résumé narrative	Indicateurs vérifiables objectivement	Moyens de vérification	Hypothèses importantes
<p>Objectif Général L'ONEDD a installé un système de surveillance environnementale basé sur la Stratégie Nationale Environnementale comprenant un réseau bien organisé de laboratoires et de stations, dont le Laboratoire Régional Centre (Alger), ci-après désigné « LRC », joue un rôle majeur.</p>	<ol style="list-style-type: none"> Réalisation d'un système de surveillance environnementale basé sur la Stratégie Nationale Environnementale. Mise en place d'une base de données environnementale (SIE). Le LRC joue un rôle de laboratoire de référence environnementale en Algérie. 	<ol style="list-style-type: none"> Rapport sur l'Etat et l'Avenir de l'Environnement (RNE) publié en Algérie par le MATET Enregistrement de fournitures des matières de référence aux autres laboratoires et stations. Enregistrement du support technique, conseils et formations aux autres laboratoires et stations. Réseau avec des instituts de recherche en Algérie. Contribution de Centres de recherche internationaux. 	
<p>Objectif du projet Les capacités de l'ONEDD seront renforcées pour produire des informations environnementales dans l'objectif d'une gestion environnementale efficiente, y compris l'inspection, les mesures à prendre et la protection de l'environnement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> Le Laboratoire Régional du Centre (Alger) est en mesure de répondre aux demandes de gestion environnementale de différents clients. Le nombre d'informations relevées ayant trait à la surveillance de l'environnement a augmenté. Le nombre de points de surveillance des effluents a augmenté. <u>Le nombre de contrat sur la surveillance des eaux usées industrielles est augmentée</u> 	<ol style="list-style-type: none"> Contrats et Conventions avec clients et rapports des résultats d'analyses. Rapports et bulletins publiés. Rapports et bulletins publiés. Organisation d'ateliers. Site web de l'ONEDD. Réalisation de la surveillance des effluents. 	<p>Le Gouvernement Algérien maintient l'attitude proactive actuelle vers une politique environnementale et son application.</p> <p>Le Gouvernement Algérien continue à apporter le soutien nécessaire à l'ONEDD.</p>
<p>Résultat 1 Le LRC a acquis une technique analytique avancée pour le GCMS, le FTIR et le XRF.</p>	<ol style="list-style-type: none"> Des résultats analytiques fiables sur les hydrocarbures, les organo chlorés, les BTX, PAH et les 	<ol style="list-style-type: none"> Réalisation des analyses. 	<p>Les enquêtes sur le terrain et l'échantillonnage sur le site modèle</p>

	<p>agrochimiques (pesticides et insecticides) sont produits en utilisant le GCMS</p> <p>2. Des résultats analytiques fiables sur les produits chimiques organiques non volatiles sont produits en utilisant le FTIR et sa bibliothèque de données.</p> <p>3. Des résultats fiables d'analyses quantitatives sont produits avec l'XRF.</p> <p>4. Des SOP pour des méthodes analytiques avancées pour le GCMS, le FTIR et l'XRF sont développées.</p>		<p>peuvent être accomplis sans aucune restriction.</p> <p>Les industries et les autres pollueurs sont coopératifs quant aux activités du Projet.</p>
		4. SOPs	
<p>Résultat 2</p> <p>La qualité de la capacité de surveillance environnementale du LRC s'est améliorée par les activités de surveillance environnementale, y compris l'inspection dans le site modèle.</p>	<p>1. Inventaires de pollutions, y compris les charges de pollution, sont développées.</p> <p>2. Un plan détaillé de surveillance, y compris le contrôle des rejets, est développé.</p> <p>3. Des activités de surveillance des effluents sont entreprises en collaboration avec DEWA et DEWB périodiquement.</p> <p>4. Types/genres de paramètres d'analyses sont en augmentation.</p> <p>5. Interprétation détaillée et évaluation du risque des résultats de surveillance sont publiés.</p>	<p>1. Inventaires de pollution.</p> <p>2. Plan détaillé de surveillance.</p> <p>3. Enregistrement des activités de surveillance des effluents.</p> <p>4. Enregistrement des analyses.</p> <p>5. Présentation de documents, rapports et publications.</p>	
<p>Résultat 3</p> <p>Amélioration de la capacité du contrôle de qualité du LRC en matière de travaux d'analyses de laboratoire.</p>	<p>1. Plus de personnel 16 pour les travaux du LRC en matière de contrôle de qualité pour les analyses organiques, inorganiques et microbiologiques.</p> <p>2. Plus de personnel 16 dans les sections d'analyses microbiologiques, organiques et inorganiques au LRC qui a participé à la formation du contrôle de qualité.</p> <p>3. Un système contrôle de qualité des travaux d'analyses est mis en place au LRC.</p>	<p>1. Auditions du LRC.</p> <p>2. Enregistrements de la formation.</p> <p>3.1 Audition du LRC.</p> <p>3.2 Rapports CQ et livre de log au LRC.</p>	

<p>Résultat4 Les technologies de surveillance environnementale dont dispose le LRC sont étendues aux autres laboratoires régionaux de l'ONEDD, aux stations de surveillance et autres organisations connexes.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'équipe de formation par l'ONEDD (siège) et le LRC formée. 2. Un plan de formation pour les laboratoires régionaux <u>et les stations surveillances</u> est élaboré. 3. Des cours de formation pour les laboratoires régionaux <u>et les stations surveillances</u> sont dispensés <u>deux fois par an.</u> 4. Plusieurs parties prenantes, y compris les industries, les universités et les ONG ont participé aux séminaires organisés conjointement par ONEDD/MATET-JICA. 5. <u>Trois ateliers pour les laboratoires régionaux sont tenus comme diffusion de contribution de projet.</u> 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Audition de l'ONEDD. 2. Plan de formation. 3. Enregistrement des formations. 4.1 Enregistrement des séminaires conjoints. 4.2 Débats lors des séminaires. 5. Enregistrement des ateliers. 	
<p>Activités pour le résultat 1 1 – La JET et le LRC évaluent la base des capacités pour l'analyse technique individuelle du GCMS, FTIR et XRF. 2 – La JET transfère la technique analytique avancée pour les composants organiques volatiles en utilisant le GCMS au LRC 3 – La JET transfère la technique analytique avancée pour les composants organiques non-volatiles en utilisant le FTIR au LRC. 4 – La JET transfère la technique analytique avancée pour les éléments potentiellement toxiques en utilisant l'XRF au LRC. 5 – La JET et le LRC développent des SOP pour les méthodes analytiques avancées pour le GCMS, le FTIR et l'XRF.</p>	<p>Contribution <Contribution de la JICA> 1 – Experts à court terme. (1) Responsable/gestion environnementale (analyse approfondie, évaluation du risque, gestion du laboratoire). (2) GCMS. (3) FTIR. (4) XRF. (5) Contrôle qualité. (6) Conférenciers aux séminaires, y compris le Conseiller Principal de la JICA. 2 – Bibliothèque de données pour le FTIR. 3 – Matières standard pour le GCMS, FTIR, XRF.</p>	<p>Contitution <Contribution de l'ONEDD> 1 – Affectation du personnel interface. 2 – Bâtiments et installations. 3 – Espaces bureaux pour les experts de la JICA et pour les réunions. 4 – Utilités et services comme l'électricité, le gaz, l'eau, le téléphone, l'accès à Internet et le mobilier. 5 – Produits chimiques et réactifs pour les analyses. 6 – Frais d'exploitation et récurrents pour les activités du Projet par la partie Algérienne.</p>	<p>L'ONEDD recrute et affecte le personnel nécessaire. Les produits chimiques et réactifs nécessaires sont importés.</p>
<p>Activités pour le résultat 2 1 – Le LRC et la JET développent des inventaires de pollution dans le site modèle avec la DEWA et la DEWB. 2 – Le LRC et la JET développent des plans de surveillance détaillés, y compris la surveillance des effluents pour le site modèle. 3 – Le LRC réalise la</p>			

<p>surveillance des effluents aux sources de pollution avec la DEWA et la DEWB en suivant les conseils de la JET</p> <p>4 – Le LRC analyse les échantillons collectés lors des activités de surveillance en suivant les conseils de la JET.</p> <p>5 – Le LRC fait des interprétations détaillées et évalue le risque des résultats de surveillance dans le site modèle du Projet en suivant les conseils de la JET.</p> <p>6 – Le LRC élabore des rapports sur les résultats de l'interprétation détaillée et formule des recommandations à la DEWA, DEWB et MATET en suivant les conseils de la JET.</p>			
<p>Activités pour le résultat 3</p> <p>1 – La JET et le LRC évaluent les problèmes du système de contrôle de qualité des travaux d'analyses.</p> <p>2 – La JET dispense des formations sur le système de contrôle de qualité des travaux d'analyses pour le LRC.</p> <p>3 – Le LRC développe un système de contrôle de qualité des travaux d'analyses en suivant les conseils de la JET.</p>			
<p>Activités pour le résultat 4</p> <p>1- La JET réexamine le système de formation interne de l'ONEDD et du LRC, et formule des recommandations pour son amélioration.</p> <p>2- L'ONEDD développe un programme du soutien aux laboratoires régionaux et les stations de surveillance avec le soutien de la JET.</p> <p>3- L'ONEDD organise des cours de formation au bénéfice des laboratoires régionaux et les stations surveillances avec le soutien de la JET.</p> <p>4- L'ONEDD et les experts de la JICA organisent conjointement et périodiquement des séminaires et ateliers (ONEDD/MATET – JICA).</p>			<p>Pré-conditions</p> <p>Le niveau actuel de la sécurité est maintenu dans la zone du projet.</p> <p>Un Accord-Cadre doit être conclu entre l'ONEDD, la DEWA et la DEWB..</p>

Annexe 7 Relevés du CCC (P/V)

Annexe 7-1 CCC, le 20 Octobre 2009

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
ENTRE LES AUTORITES CONCERNEES DU GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
ET
L'AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE
POUR LE PROJET
RENFORCEMENT DES CAPACITES DE SURVEILLANCE
ENVIRONNEMENTALE EN ALGERIE (PHASE 2)**

L'Agence Japonaise de Coopération Internationale, ci-après désignée « JICA » a tenu une série de discussions avec les Autorités Algériennes concernées sur l'élaboration du programme de coopération technique relatif au Projet « Renforcement des capacités de surveillance environnementale en Algérie (Phase 2), ci-après désigné « Le PROJET ».

Suite à ces discussions, les parties Algérienne et Japonaise ont convenu d'élaborer un résumé sous forme de document joint comme supplément à l'enregistrement des discussions, ci-après désigné E/D.

Alger, le 20 Octobre, 2009

福嶋 健次

Mr. Kenji FUKUSHIMA
Premier Conseiller de L'équipe
d'experts de la JICA,
L'Agence Japonaise de Coopération
Internationale (JICA)



Mr. Abdelkader BENHADJOURA
Chef de Cabinet,
Ministère de l'Aménagement du
Territoire, de l'Environnement et du
Tourisme (MATET),
République Algérienne Démocratique
et Populaire.

Mr. Tayeb TIRECHE
Directeur Général,
Observatoire National de
l'Environnement et du Développement
Durable (ONEDD).



المدير العام للبيئة والتنمية المستدامة
تيرش تيب

DOCUMENT JOINT (M/M)

Suite a la requête officielle du Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire ci après désigné « le gouvernement Algérien », l'Agence Japonaise de coopération International ci-après désignée « JICA » a envoyé une équipe d'étude préliminaire .Les parties algérienne et Japonaise ont abouti à un accord sur la mise en œuvre du projet pour le renforcement des capacités de surveillance environnementale (phase 2) ci-après désigné (le projet) qui a été signé le 28 Avril 2009.

La JICA a envoyé en Algérie une équipe d'experts (ci-après désignée « JET ») pour le projet . La JET a tenue une série de réunions avec le ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme (ci-après désigné MATET) ainsi qu'avec les autres autorités concernées par le projet. La liste des participants à ces réunions se trouve en Annexe 1

Au cours des discussions, les deux parties ont confirmé les principaux points décrits ci-dessous. La JET procédera comme prévu jusqu' en Septembre 2012, date a laquelle le projet prendra fin.

Explication du rapport

La JET a remis vingt (20) copies du rapport préliminaire au MATET le 19 Octobre 2009 conformément aux arrangements de mise en œuvre convenus entre le Gouvernement Algérien et JICA le 28 Avril 2009.

Le rapport préliminaire a été dans un premier temps de présenté par la JET au MATET et discuté le 19 Octobre 2009 Lors de la présentations Mr Tireche Tayeb (Directeur Général de l'ONEDD) a présidé les sessions / réunions.

La JET a présenté le concept de base, les grandes lignes et l'objet du projet proposé dans le rapport préliminaire y compris le programme de transfer de technologie proposé dans le projet Il y a eu des discussions techniques entre la JET et les interfaces sur chaque point du projet ,les études, et les données nécessaires au projet

le rapport préliminaire a été essentiellement proposé par la JET.

Le rapport préliminaire sera révisé sur la base des discussions entre la JET et la partie Algérienne et sera validé par la prochaine réunion du CCC.

La partie algérienne a approuvé en principe le contenu de rapport préliminaire et a promis une étroite collaboration avec la JET durant le projet.

Les principales questions et le contenu pour ce qui est du rapport préliminaire sont les suivants :

- 1) un accord de surveillance environnementale entre DEWA, DEWB et l'ONEDD sera préparé au plus tard lors de la prochaine réunion de CCC
- 2) un groupe de travail de surveillance environnementale sera mis sur pied au plus tard lors de la prochaine réunion de CCC
- 3) les listes révisées des interfaces ont été présentées par la partie algérienne et se trouvent en annexe 1 et la partie japonaise a accepté ce changement
- 4) Il doit y avoir plus d'une réunion du Comité Conjoint de Coordination (CCC) durant chacune des visites de la JET en Algérie (ANEXE 2)

1. LISTE DES INTERFACES ET DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ALGERIEN

La partie algérienne désignera les interfaces suivantes pour le Projet.

(1) Interface de gestion administrative du Projet :

- | | | |
|-------------------------------------|----------------------------|--|
| 1) Directeur du Projet | Mr Abdelkader BENHADJOUJJA | Chef de Cabinet, MATET. |
| 2) Gestionnaire du Projet : | Mr Tayeb TIRECHE | Directeur Général de l'ONEDD |
| 3) Gestionnaire Adjoint du projet : | Mr Berhoum Rachid | Directeur de la Coordination et
Programmation des Laboratoires et
reseaux de Surveillance ONEDD. |

(2) Interfaces techniques :

(LRC)

- | | |
|-----------------------------|------------------------------|
| 1) Mr Mohamed MOALI | Directeur par Intérim du LRC |
| 2) Mr Omar HOUAS | Ingénieur |
| 3) Mr Mohamed LAKHDARI | Ecologiste Marine |
| 4) Mme Leïla NECHAOUNI | Chimiste |
| 5) Mr Mohamed SMAI | Assistant Technique |
| 6) Mme Radhia ANANE | Biologiste |
| 7) Mme Amel TIBECHE | Hydrogéologue |
| 8) Mme Ouahida BENSOUILAH | Ecologiste |
| 9) Mme Hadda DJOGHLAF | Biologiste |
| 10) Mlle Sophia AZOUANI | Ingénieur Chimiste |
| 11) Mlle Hanifa MEBREK | Microbiologiste |
| 12) Mlle Leïla KIMRI | Ingénieur Chimiste |
| 13) Mlle Lynda GUERFI | Ingénieur Chimiste |
| 14) Mlle Fatma-Zohra BOUADI | Ingénieur Chimiste |
| 15) Mme Nassima Daouadji | Microbiologie |

(ONEDD HQ)

- | | |
|--------------------------|---------------------------------------|
| 1) Melle Assia CHATAL | Ecologiste |
| 2) Melle Salima OUSSALEM | Ecologiste Marine |
| 3) Mme Aoudjal Sarah | Engineer d'état en sciences de la mer |
| 4) Melle Kamal Nawal | Licence en interpretariat |
- * Les personnels de la DEWA et de la DEWB doivent travailler en étroite collaboration avec les interfaces.

* L'ONEDD coordonne tous les séminaires qui sont organisés dans le cadre du Projet. Les interfaces du MATET pour les séminaires sont désignés selon les thèmes des séminaires

1. ORGANISATION

(1) Président :

Chef du Cabinet, MATET, en qualité de Directeur du Projet.

(2) Vice-président :

Directeur Général de l'ONEDD en qualité de Gestionnaire du Projet.

(3) Les membres :

Partie algérienne :

- MATET.
- Direction générale de l'ONEDD.
- Laboratoire Régional Centre (LRC Alger) de l'ONEDD.
- Laboratoire Régional Ouest (LRO Oran) de l'ONEDD.
- Laboratoire Régional Est (LRE Constantine) de l'ONEDD.
- DEWAlger.
- DEWBlida.
- Autres Ministères et Organisations connexes, si nécessaire.

Partie JICA

- Experts de la JICA.
- Représentants de la Direction Générale de la JICA.

Autres

- Ministère Algérien des Affaires Etrangères, Conseiller de la JICA Chargé de la formulation du Projet et l'Ambassade du Japon en Algérie peuvent assister au CCC en qualité d'observateurs, si nécessaire.

2. FONCTION

- (1) Formuler le plan annuel de travail opérationnel du Projet sur la base du projet de programme d'exécution dans le cadre de l'Enregistrement des Discussions.
- (2) Revoir la progression générale et les réalisations du Projet.
- (3) Examiner les questions majeures résultant du/ou en relation avec le Projet.
- (4) Procéder à la modification des activités selon la nécessité.

Date : 18-10-2009, am9:30 Venue: MATET meeting room

Benhadjoudja Abdelkader	MATET / Chef de Minister's Cabinet
Berhoum Rachid	MATET / Program Director
Tereche Tayeb	MATET / Director General
Kenji Fukushima	JET/Chief Adviser
Hiromi Nonaka	JET / Coordinator
Tomoko Fukaya	JET / GCMS
Ryo Ishimoto	JET / sub-leader/Quality Control
Masamichi Tsuji	JET / FTIR
Eriko Tamura	JICA Senior Program Officer
Yoshida Mitsuo	JICA Senior Advisor
HOUARI Mohamed	JICA / Interpreter

Date : 18-10-2009, am Venue: CRL meeting room

LAKHDARI Mohamed	Section échantillonnage
AZOUANI Sophia	Section inorganique
DJOGHLAF Hadda	Section microbiologique Section & organique
BENSOUILAH Ouahiba	Section organique
MEBREK Hanifa	Section microbiologique Section & organique
TIBECHE Amel	Section organique
KIMRI Leila	Section organique
DAOUADJI Nassima	Section microbiologique
BOUADI Fatima Zohra	Section organique
ABDALLAH Ahlem	Agent .admin
KAMEL Nawel	Chargée de l'administration
Moali mohamed	Directeur laboratoire
NECHAOUNI Leila	GCMS / FTIR
ANANE Radia	NTK/F-/CN-
SMAI Mohamed	Section échantillonnage
GUERFI Lynda	Section inorganique
REMINI Louisa	Assist. admin
NEKMOUCHE Lynda	Section organique
HOUAS Omar	Section inorganique
Kenji Fukushima	JET/Chief Adviser
Hiromi Nonaka	JET / Coordinator
Tomoko Fukaya	JET / GCMS
Ryo Ishimoto	JET / sub-leader/Quality Control
Masamichi Tsuji	JET / FTIR
Eriko Tamura	JICA Senior Program Officer
Yoshida Mitsuo	JICA Senior Advisor
HOUARI Mohamed	JICA / Interpreter

Date : 18-10-2009, pm Venue: CRL meeting room

Tereche Tayeb	DG /ONEDD
Houari Mohamed	Interprète / JICA
Hiromi Nonaka	JET / Cordinator
Kenji Fukushima	JET/Chief Adviser
Tomoko Fukaya	JET / GCMS
Ryo Ishimoto	JET / sub-leader/Quality Control
Masamichi Tsuji	JET / FTIR
Eriko Tamura	JICA / Senior Program Officer
Moali Mohamed	LRC / Interim Directeur
Houas Omar	LRC / Section inorganique
NECHAOUNI Leila	LRC / Section organique
TIBECHE Amel	LRC / Section organique
AZOUANI Sophia	LRC / Section inorganique
DAOUADJI Nassima	LRC / Section microbiologique
MEBREK Hanifa	LRC / Section microbiologique Section & Organique
KIMRI Leila	LRC / Section organique
Yoshida Mitsuo	JICA Senior Advisor
HOUARI Mohamed	JICA / Interpreter

Date : 19-10-2009, am Venue: CRL meeting room

Bouaoumeur	Directeur Environnement
Hammouda Rachid Fethi	Directeur Environnement (Blida)
Moali Mohamed	Directeur LRC ONEDD
Khelifi Fatiha	Directeur Environnement (Alger)
Tereche Tayeb	DG /ONEDD
Berhoum Rachid	Directeur des laboratoires (ONEDD)
Kenji Fukushima	JET/Chief Adviser

Hiromi Nonaka	Cordinator /JICA
Tomoko Fukaya	JET/GCMS
Ryo Ishimoto	JET/sub-leader/Quality Control
Masamichi Tsuji	JET / FTIR
Eriko Tamura	JICA / Senior Program Officer
Yoshida Mitsuo	JICA Senior Advisor
HOUARI Mohamed	Interpreter

Date : 19-10-2009, pm Venue: CRL meeting room

Bouaoumeur	Directeur Environnement
Hammouda Rachid Fethi	Directeur Environnement (Blida)
Moali Mohamed	Directeur LRC ONEDD
Khelifi Fatiha	Directeur Environnement (Alger)
Tireche Tayeb	DG / ONEDD
Berhoum Rachid	Directeur des laboratoires (ONEDD)
Kenji Fukushima	JET / Chief Adviser
Hiromi Nonaka	JET / Cordinator
Tomoko Fukaya	JET / GCMS
Ryo Ishimoto	JET / sub-leader/Quality Control
Masamichi Tsuji	JET / FTIR
Eriko Tamura	JICA Senior Program Officer
Yoshida Mitsuo	JICA Senior Advisor
HOUARI Mohamed	JICA / Interpreter

Annexe 7-2 CCC, le 11 Novembre 2009

PROCES-VERBAL

1^{er} COMITÉ CONJOINT DE COORDINATION
SUR
LE RAPPORT PRÉLIMINAIRE POUR LA COOPÉRATION TECHNIQUE JAPONAISE
SUR
LE PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE SURVEILLANCE (PHASE 2)
EN
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
CONVENU ENTRE
LES AUTORITÉS CONCERNÉES DU GOUVERNEMENT
DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
ET
L'EQUIPE D'EXPERTS DE LA JICA

Alger, le 11 Novembre 2009



Mr. Kenji FUKUSHIMA
Premier Conseiller de L'équipe
d'experts de la JICA,
L'Agence Japonaise de Coopération
Internationale (JICA)

Mr. Abdelkader BENHADJODJA
Chef de Cabinet,
Ministère de l'Aménagement du
Territoire, de l'Environnement et du
Tourisme (MATET),
République Algérienne Démocratique
et Populaire.



Mr. Tayeb TIRECHE
Directeur Général,
Observatoire National de
l'Environnement et du Développement
Durable (ONEDD).



T. TIRECHE

DOCUMENT JOINT (M/M)

Suite a la requête officielle du Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire ci après désigné « le gouvernement Algérien », l'Agence Japonaise de coopération International ci-après désignée « JICA » a envoyé une équipe d'étude préliminaire .Les parties algérienne et Japonaise ont abouti à un accord sur la mise en œuvre du projet pour le renforcement des capacités de surveillance environnementale (phase 2) ci-après désigné (le projet) qui a été signé le 28 Avril 2009.

La JICA a envoyé en Algérie une équipe d'experts (ci-après désignée « JET ») pour le projet . La JET a tenue une série de réunions avec le ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme (ci-après désigné MATET) ainsi qu'avec les autres autorités concernées par le projet.

Au cours des discussions, les deux parties ont confirmé les principaux points décrits ci-dessous. La JET procédera renforcement des surveillance environnementale comme prévu jusqu' en Septembre 2012, date a laquelle le projet prendra fin.

Explication du rapport

La JET a remis vingt (20) copies du rapport préliminaire au MATET le 19 Octobre 2009 conformément aux arrangements de mise en œuvre convenus entre le Gouvernement Algérien et JICA le 28 Avril 2009.

Le rapport préliminaire a été dans un premier temps de présenté par la JET au MATET et discuté le 19 Octobre 2009 Lors de la présentations Mr Tireche Tayeb (Directeur Général de l'ONEDD) a présidé les sessions / réunions.

La JET a présenté le concept de base, les grandes lignes et l'objet du projet proposé dans le rapport préliminaire y compris le programme de transfert de technologie proposé dans le projet. Il y a eu des discussions techniques entre la JET et les interfaces sur chaque point du projet ,les études, et les données nécessaires au projet le rapport préliminaire a été essentiellement préparé par la JET.

Le rapport préliminaire a été révisé sur la base des discussions entre la JET et la partie Algérienne et a été validé par le CCC. La list de participants se trouve en ANNEXE 1.

La partie algérienne a approuvé en principe le contenu de rapport préliminaire et a promis une étroite collaboration avec la JET durant le projet.

Les principales questions et le contenu pour ce qui est du rapport préliminaire sont les suivants :

- 1) Après discussions, les deux parties ont accepté le rapport préliminaire qui a été validé par le CCC comme cela apparaît en ANNEXE 2.
- 2) Un accord de surveillance environnementale entre DEWA, DEWB et l'ONEDD a été signé et valide par le CCC comme cela apparaît en ANNEXE 3.
- 3) Un groupe de travail pour élaboration du plan de surveillance environnemental a été mis sur pied par le CCC comme cela apparaît en ANNEXE 3.
- 4) Le PDM et le PO révisés ont été préparés par la JET et la partie algérienne et ont été validés par le CCC comme cela apparaît en ANNEXE 4.

**ANNEXE 2 : LE RAPPORT PRÉLIMINAIRE POUR LA COOPÉRATION
TECHNIQUE JAPONAISE**

**ANNEXE 3 : ACCORD DE SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE ENTRE
DEWA, DEWB et l'ONEDD**

LISTE DE MEMBRE DU GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION DU PLAN DE
SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE

- 2 ingénieurs de la direction de l'environnement de la wilaya d'Alger
- 1 ingénieur de la direction de l'environnement de la wilaya de Blida
- 2 ingénieurs du Laboratoire Régional Centre

ANNEXE 4-1 MATRICE DE CONCEPTION DU PROJET (PDM)

INTITULE DU PROJET : RENFORCEMENT DES CAPACITES DE SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE EN ALGERIE, PHASE II

Agence d'exécution: ONEDD

Institutions impliquées: DEW ALGER ET DEW BLIDA

Soutien: MATET

Durée du projet: OCTOBRE 2009 A SEPTEMBRE 2012 (3 ans)

Groupe cible: personnel de l'ONEDD (LRC et siège ONEDD)

Zone de projet: Alger, Blida, Oran et Constantine.

Site modèle: Bassin - versant de OEH, wilayate d'Alger et de Blida et zone côtière de la wilaya d'Alger

Date: Novembre, 2009

Résumé narrative	Indicateurs vérifiables objectivement	Moyens de vérification	Hypothèses importantes
<p>Objectif Général</p> <p>L'ONEDD a installé un système de surveillance environnementale basé sur la Stratégie Nationale Environnementale comprenant un réseau bien organisé de laboratoires et de stations, dont le Laboratoire Régional Centre (Alger), ci-après désigné « LRC », joue un rôle majeur.</p>	<ol style="list-style-type: none"> Réalisation d'un système de surveillance environnementale basé sur la Stratégie Nationale Environnementale. Mise en place d'une base de données environnementale (SIE). Le LRC joue un rôle de laboratoire de référence environnementale en Algérie. 	<ol style="list-style-type: none"> Rapport sur l'Etat et l'Avenir de l'Environnement (RNE) publié en Algérie par le MATET Enregistrement de fournitures des matières de référence aux autres laboratoires et stations. Enregistrement du support technique, conseils et formations aux autres laboratoires et stations. Réseau avec des instituts de recherche en Algérie. Contribution de Centres de recherche internationaux. 	
<p>Objectif du projet</p> <p>Les capacités de l'ONEDD seront renforcées pour produire des informations environnementales dans l'objectif d'une gestion environnementale efficiente, y compris l'inspection, les mesures à prendre et la protection de l'environnement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> Le Laboratoire Régional du Centre (Alger) est en mesure de répondre aux demandes de gestion environnementale de différents clients. Le nombre d'informations relevées ayant trait à la surveillance de l'environnement a augmenté. Le nombre de points de surveillance des effluents a augmenté. 	<ol style="list-style-type: none"> Contrats et Conventions avec clients et rapports des résultats d'analyses. Rapports et bulletins publiés. Organisation d'ateliers. Site web de l'ONEDD. Réalisation de la surveillance des effluents. 	<p>Le Gouvernement Algérien maintient l'attitude proactive actuelle vers une politique environnementale et son application.</p> <p>Le Gouvernement Algérien continue à apporter le soutien nécessaire à l'ONEDD.</p>
<p>Résultat 1</p> <p>Le LRC a acquis une technique analytique avancée pour le GCMS, le FTIR et le XRF.</p>	<ol style="list-style-type: none"> Des résultats analytiques fiables sur les hydrocarbures, les organo chlorés, les BTX, PAH et les agrochimiques (pesticides et insecticides) sont produits en utilisant le 	<ol style="list-style-type: none"> Réalisation des analyses. 	<p>Les enquêtes sur le terrain et l'échantillonnage sur le site modèle peuvent être accomplis sans aucune restriction.</p>

	<p>GCMS</p> <ol style="list-style-type: none"> Des résultats analytiques fiables sur les produits chimiques organiques non volatiles sont produits en utilisant le FTIR et sa bibliothèque de données. Des résultats fiables d'analyses quantitatives sont produits avec l'XRF. Des SOP pour des méthodes analytiques avancées pour le GCMS, le FTIR et l'XRF sont développées. 	4. SOPs	Les industries et les autres pollueurs sont coopératifs quant aux activités du Projet.
<p>Résultat 2 La qualité de la capacité de surveillance environnementale du LRC s'est améliorée par les activités de surveillance environnementale, y compris l'inspection dans le site modèle.</p>	<ol style="list-style-type: none"> Inventaires de pollutions, y compris les charges de pollution, sont développées. Un plan détaillé de surveillance, y compris le contrôle des rejets, est développé. Des activités de surveillance des effluents sont entreprises en collaboration avec DEWA et DEWB périodiquement. Types/genres de paramètres d'analyses sont en augmentation. Interprétation détaillée et évaluation du risque des résultats de surveillance sont publiés. 	<ol style="list-style-type: none"> Inventaires de pollution. Plan détaillé de surveillance. Enregistrement des activités de surveillance des effluents. Enregistrement des analyses. Présentation de documents, rapports et publications. 	
<p>Résultat 3 Amélioration de la capacité du contrôle de qualité du LRC en matière de travaux d'analyses de laboratoire.</p>	<ol style="list-style-type: none"> Plus de personnel 16 pour les travaux du LRC en matière de contrôle de qualité pour les analyses organiques, inorganiques et microbiologiques. Plus de personnel 16 dans les sections d'analyses microbiologiques, organiques et inorganiques au LRC qui a participé à la formation du contrôle de qualité. Un système contrôle de qualité des travaux d'analyses est mis en place au LRC. 	<ol style="list-style-type: none"> Auditions du LRC. Enregistrements de la formation. <ol style="list-style-type: none"> Audition du LRC. Rapports CQ et livre de log au LRC. 	
<p>Résultat 4 Les technologies de surveillance environnementale dont dispose le LRC sont étendues aux autres laboratoires régionaux de l'ONEDD, aux stations de surveillance et</p>	<ol style="list-style-type: none"> L'équipe de formation par l'ONEDD (siège) et le LRC formée.. Un plan de formation pour les laboratoires 	<ol style="list-style-type: none"> Audition de l'ONEDD. Plan de formation. 	



 7

autres organisations connexes.	<p>régionaux est élaboré.</p> <p>3. Des cours de formation pour les laboratoires régionaux sont dispensés ** fois.</p> <p>4. Plusieurs parties prenantes, y compris les industries, les universités et les ONG ont participé aux séminaires organisés conjointement par ONEDD/MATET-JICA.</p> <p>5. ** personnel des laboratoires régionaux et stations de surveillance ayant participé aux ateliers.</p>	<p>3. Enregistrement des formations.</p> <p>4.1 Enregistrement des séminaires conjoints.</p> <p>4.2 Débats lors des séminaires.</p> <p>5. Enregistrement des ateliers.</p>	
<p>Activités pour le résultat 1</p> <p>1 – La JET et le LRC évaluent la base des capacités pour l’analyse technique individuelle du GCMS, FTIR et XRF.</p> <p>2 – La JET transfère la technique analytique avancée pour les composants organiques volatiles en utilisant le GCMS au LRC</p> <p>3 – La JET transfère la technique analytique avancée pour les composants organiques non-volatiles en utilisant le FTIR au LRC.</p> <p>4 – La JET transfère la technique analytique avancée pour les éléments potentiellement toxiques en utilisant l’XRF au LRC.</p> <p>5 – La JET et le LRC développent des SOP pour les méthodes analytiques avancées pour le GCMS, le FTIR et l’XRF.</p>	<p>Contribution</p> <p><Contribution de la JICA></p> <p>1 – Experts à court terme.</p> <p>(1) Responsable/gestion environnementale (analyse approfondie, évaluation du risque, gestion du laboratoire).</p> <p>(2) GCMS.</p> <p>(3) FTIR.</p> <p>(4) XRF.</p> <p>(5) Contrôle qualité.</p> <p>(6) Conférenciers aux séminaires, y compris le Conseiller Principal de la JICA.</p> <p>2 – Bibliothèque de données pour le FTIR.</p> <p>3 – Matières standard pour le GCMS, FTIR, XRF.</p>	<p>Contribution</p> <p><Contribution de l’ONEDD></p> <p>1 – Affectation du personnel interface.</p> <p>2 – Bâtiments et installations.</p> <p>3 – Espaces bureaux pour les experts de la JICA et pour les réunions.</p> <p>4 – Utilités et services comme l’électricité, le gaz, l’eau, le téléphone, l’accès à Internet et le mobilier.</p> <p>5 – Produits chimiques et réactifs pour les analyses.</p> <p>6 – Frais d’exploitation et récurrents pour les activités du Projet par la partie Algérienne.</p>	<p>L’ONEDD recrute et affecte le personnel nécessaire.</p> <p>Les produits chimiques et réactifs nécessaires sont importés.</p>
<p>Activités pour le résultat 2</p> <p>1 – Le LRC et la JET développent des inventaires de pollution dans le site modèle avec la DEWA et la DEWB.</p> <p>2 – Le LRC et la JET développent des plans de surveillance détaillés, y compris la surveillance des effluents pour le site modèle.</p> <p>3 – Le LRC réalise la surveillance des effluents aux sources de pollution avec la DEWA et la DEWB en suivant les conseils de la JET</p> <p>4 – Le LRC analyse les échantillons collectés lors des</p>			

A 7-2

Handwritten signature and the number 8.

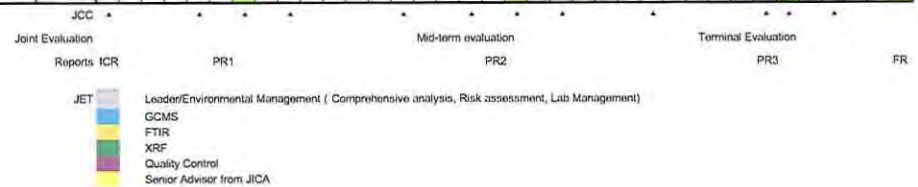
<p>activités de surveillance en suivant les conseils de la JET.</p> <p>5 – Le LRC fait des interprétations détaillées et évalue le risque des résultats de surveillance dans le site modèle du Projet en suivant les conseils de la JET.</p> <p>6 – Le LRC élabore des rapports sur les résultats de l'interprétation détaillée et formule des recommandations à la DEWA, DEWB et MATET en suivant les conseils de la JET.</p>			
<p>Activités pour le résultat 3</p> <p>1 – La JET et le LRC évaluent les problèmes du système de contrôle de qualité des travaux d'analyses.</p> <p>2 – La JET dispense des formations sur le système de contrôle de qualité des travaux d'analyses pour le LRC.</p> <p>3 – Le LRC développe un système de contrôle de qualité des travaux d'analyses en suivant les conseils de la JET.</p>			<p>Pré-conditions</p> <p>Le niveau actuel de la sécurité est maintenu dans la zone du projet.</p> <p>Un Accord-Cadre doit être conclu entre l'ONEDD, la DEWA et la DEWB.</p>
<p>Activités pour le résultat 4</p> <p>1- La JET réexamine le système de formation interne de l'ONEDD et du LRC, et formule des recommandations pour son amélioration.</p> <p>2- La Direction Générale de l'ONEDD et le LRC développent des plans d'amélioration, avec le soutien de la JET pour leur mise en pratique.</p> <p>3- L'ONEDD organise des cours de formation au bénéfice des laboratoires régionaux avec le soutien de la JET.</p> <p>4- L'ONEDD et les experts de la JICA organisent conjointement et périodiquement des séminaires et ateliers (ONEDD/MATET – JICA).</p>			

7
10/2
9

ANNEXE4-2 Plan provisoire des Opérations (P/O) (le 9 de Novembre, 2009, Proje, ※Projet de calendrier de programme)

Nom du projet : Projet de Renforcement des capacités de surveillance environnementale (Phase 2)		Mois																																						
		10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9			
		TOTAL	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36		
Objectif du projet: Les capacités de l'ONEDD seront renforcées pour produire des informations environnementales dans l'objectif d'une gestion environnementale efficiente, y compris l'inspection, les mesures à prendre et la protection de l'environnement.																																								
Résultat 1	Le LRC a acquis une technique analytique avancée pour le GCMS, le FTIR et le XRF.																																							
	1-1 La JET (équipe d'experts de la JICA) et le LRC évaluent la base des capacités pour la technique individuelle d'analyse du GCMS, FTIR et XRF.																																							
	1-2 La JET transfère la technique analytique avancée pour les Composés Organiques Volatiles (COV), par l'utilisation du GCMS au LRC.																																							
	1-3 La JET transfère la technique analytique avancée pour les composés organiques non volatiles, par l'utilisation du FTIR au LRC.																																							
	1-4 La JET transfère la technique analytique avancée pour des éléments potentiellement toxiques, par l'utilisation du XRF au LRC.																																							
	1-5 La JET et le LRC développent des SOP pour des méthodes analytiques avancées, pour le GCMS, FTIR et XRF.																																							
Résultat 2	La qualité de la capacité de surveillance environnementale du LRC s'est améliorée par les activités de surveillance environnementale y compris l'inspection dans le site modèle.																																							
	2-1 Le LRC et la JET développent des inventaires de pollution dans le site modèle avec la Direction de l'Environnement de la Wilaya d'Alger, ci-après désignée « DEWA » et la Direction de l'Environnement de la Wilaya de Blida, ci-après désignée « DEWB ».																																							
	2-2 Le LRC et la JET développent des plans de surveillance détaillés, y compris la surveillance des effluents pour le site modèle.																																							
	2-3 Le LRC assure la surveillance des effluents aux sources de pollution avec la DEWA et la DEWB avec les conseils de la JET.																																							
	2-4 Le LRC analyse les échantillons collectés par les activités de surveillance, en suivant les conseils de la JET.																																							
	2-5 Le LRC fait des interprétations détaillées et évalue le risque des résultats de surveillance dans le site modèle du Projet en suivant les conseils de la JET.																																							
2-6 Le LRC établit des rapports des résultats de l'interprétation détaillée et formule des recommandations à la DEWA, à la DEWB et au MATET, en suivant les conseils de la JET.																																								
Résultat 3	Amélioration de la capacité du contrôle de qualité du LRC en matière de travaux d'analyse de laboratoire.																																							
	3-1 La JET et le LRC évaluent les problèmes du système de contrôle de qualité des travaux d'analyse.																																							
	3-2 La JET dispense des formations du système de contrôle de qualité des travaux d'analyses pour le LRC.																																							
3-3 Le LRC développe un système de contrôle de qualité des travaux d'analyse en suivant les conseils de la JET.																																								
Résultat 4	Les technologies de surveillance environnementale dont dispose le LRC sont étendues aux autres laboratoires régionaux de l'ONEDD, aux stations de surveillance et autres organisations connexes.																																							
	4-1 La JET réexamine le système de formation interne de l'ONEDD et du LRC, et formule des recommandations pour son amélioration.																																							
	4-2 La Direction Générale de l'ONEDD et le LRC développent des plans d'amélioration, avec le soutien de la JET pour leur mise en pratique.																																							
	4-3 L'ONEDD organise des cours de formation au bénéfice des laboratoires régionaux avec le soutien de la JET.																																							
4-4 L'ONEDD et les experts de la JICA organisent conjointement et périodiquement des séminaires et ateliers (ONEDD/MATET – JICA).																																								

A 7-2



Handwritten signature and date: 10/10

Annexe 7-3 CCC, le 22 Juin 2010

PROCES-VERBAL

2° COMITÉ CONJOINT DE COORDINATION
SUR
LE PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE SURVEILLANCE (PHASE 2)
EN
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
CONVENU ENTRE
LES AUTORITÉS CONCERNÉES DU GOUVERNEMENT
DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
ET
L'ÉQUIPE D'EXPERTS DE LA JICA

Alger, le 21 Juin 2010

福島 伸次

Mr. Kenji FUKUSHIMA
Premier Conseiller de L'équipe
d'experts de la JICA,
L'Agence Japonaise de Coopération
Internationale (JICA)

Mr. Abdelkader BENHADJOUJA
Chef de Cabinet,
Ministère de l'Aménagement du
Territoire et de l'Environnement
(MATE),
République Algérienne Démocratique
et Populaire.

Mr. Tayeb TIRECHE
Directeur Général,
Observatoire National de
l'Environnement et du Développement
Durable (ONEDD).



المدير العام للبيئة والتخطيط
تيرتش طيب

DOCUMENT JOINT (M/M)

Suite a la requête officielle du Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et populaire ci après désigné « le gouvernement Algérien », l'Agence de Coopération International ci-après désignée « JICA » a envoyé une équipe préliminaire. Les parties Algérienne et Japonaise ont abouti à un accord sur la mise en œuvre du projet pour le renforcement des capacités de surveillance environnementale (phase 2) ci-après désigné (le projet) qui a été signé le 20 Avril 2009.

La JICA a envoyé en Algérie une équipe d'experts (ci-après désignée « JET ») le 19 Mai 2010 pour la 2^e année des activités du projet.

La JET a remis des copies du projet de plan annuel des activités pour la 2^e année du projet (ci-après désignée « le plan annuel ») au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (ci- après désignée (MATE) et au Directeur Général de l'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable (ci- après désigné « ONEDD ») le 21 juin 2010.

Le plan annuel n'a pas été discuté en détail le 21 juin par le comité conjoint de coordination (CCC), le document y afférent a été remis le jour même ; La partie algérienne a apprécié le fait de recevoir le plan annuel préparé par la JET. Les deux parties ont discuté sur les points suivants qui ont fait l'objet d'un accord :

- 1- la progression du plan d'opération (PO) a été préparés par le JET et la parties Algérienne et validée par le CCC (voir annexe 1), avec les remarques suivantes :
 - Vu la panne du FTIR, des cours théoriques ont été dispensés aux ingénieurs du LRC les applications d'analyses seront entamés des la réparation du matériel
 - Pour les organo-chlorés, les BTX et PAH et les agrochimiques une seule application a été réalisée, à cause de l'ajustement du GCMS.
 - Il y a lieu d'effectuer beaucoup plus d'application lors de la prochaine session d'Octobre 2010 et Février 2011

2- Sur la base des progrès et des réalisations dans le cadre du projet, les deux parties ont convenu que les activités des points 2, 3, et 4 doivent être exécutées de manière positive par la partie Algérienne.

Pour la partie 4, il s'agit du programme de formation interne tracé par l'ONEDD, dans le cadre de la mise à niveau des ingénieurs des autres laboratoires régionaux et stations de surveillance.

3- Au cours des discussions les deux parties ont accepté le plan annuel 2010 qui a été validés par le CCC (voir annexe 2)

4- Pour ce qui est de la fourniture de réactifs en provenance du Japon en 2010, la JET a confirmé que la partie Algérienne était prête à contribuer activement au processus de dédouanement des matières importées. Les réactifs nécessaires à la mise en œuvre du projet sont listés en annexe 3.

ANNEXE

Annexe 1 : progression du plan d'opération (po)

Annexe 2 : plan annuel 2010.

Annexe 3 : liste de la fourniture de réactifs

Annexe 4 : liste des participants a réunion (2^e CCC)

Partie Algérienne :

- MATE

- Direction Général de l'ONEDD.

M. Tayeb TIRECHE
M. BERHOUM Rachid

Directeur Général de l'ONEDD
Directeur de la Coordination et
Programmation des Laboratoires
et Réseaux de Surveillance de
l'ONEDD.

- DEW Alger
M. TEBBANI Messaoud
Melle KHELIFI Fatiha

Directeur Environnement
Ingénieur

M. BENOUAMEU Azzedine
M. HALOUDA Fethi

Directeur Environnement
Ingénieur

Partie JICA

- Expert de la JICA
M. Kenji fukushima

premier conseiller de l'équipe
d'experts de la JICA

- Mme KONAN Saori

coordinatrice /JICA